

# Anecdotes provinoises

## 967 - 1967

Echos  
provinois

38



*Anecdotes historiques provinoises*

*Echos provinois*

*Avril 2025*

*Michel Leclercq*

# SOMMAIRE

- 1- Quelques bribes d'histoire
  - a. Une délibération du Conseil municipal en date du 8 juillet 1916
  - b. Discours lors d'un enterrement civil en août 1891
  - c. Provin à grands traits
  - d. Les écoles provinoises
  - e. Les églises provinoises
  - f. Evolution du nom de notre village
  - g. Hypothèses concernant l'origine du nom PROVIN
- 2- Histoire arrangée
  - a. Lydéric et Phinaert
  - b. Les Géants provinois
  - c. Une généalogie provinoise imaginaire
  - d. Une visite impromptue
  - e. Le secret
- 3- La vie au village
  - a. Mes chers paroissiens
  - b. La Provinoise, bière de ménage
  - c. Provin en fête
  - d. Le calcul en classe dans les années 1937-38
- 4- Cahiers de chansons
  - a. C'est tout le contraire
  - b. La chanson de la classe

## **UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 8 juillet 1916**

*La lettre qui suit, adressée par les Conseillers Municipaux au Commandant de la place de Provin, est remarquable : les détestables conditions de vie des Provinois y sont décrites ; si le refus de se soumettre à ce nouvel impôt est exprimé avec tact, il l'est néanmoins de manière catégorique.*

À Monsieur le Commandant de Place,

Pour faire suite à la demande toujours verbalement de la contribution de 83.110 francs, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances pour y étudier les questions importantes sur les matières de cette demande. Le Maire fait part au Conseil Municipal que Monsieur le Commandant demande une contribution de 83.110 francs. Le Conseil Municipal ouït l'exposé de Monsieur le Maire.

Considérant que la commune se trouve à bout de ressource, et si le Conseil vote de nouveaux crédits, c'est engager l'avenir de la Commune. Depuis l'occupation, la Commune a payé en 1914-15 une contribution de guerre de 68.040 francs et elle avait toujours pensé qu'aucune autre somme ne serait exigée de nouveau, depuis elle n'a jamais refusé de payer les salaires aux ouvriers travaillant dans les champs, dans les rues, aux travaux des chemins de fer, des ouvrières pour la couture, elle a payé les femmes ouvrant les barrières des chemins de fer, la glace au dépôt des bestiaux. Elle a dû payer pour ces travaux des sommes considérables. La situation pécuniaire de la Commune est tout à fait précaire, il est aussi inutile de faire appel à la bourse des particuliers car vu la longue durée de la guerre et les exigences de la vie chère, ils ne disposent plus d'argent chez eux, la suppression de leur commerce, de leur industrie depuis octobre 1914, ils ont vu une grande partie de leur matériel et de leur marchandise réquisitionnée par les autorités allemandes. Les cultivateurs, composant la majeure partie de la population, ont perdu leur récolte de 1914, réquisitionnée celle de 1915 et n'ont reçu aucun numéraire pour compenser leurs pertes ; ils ont vu leurs instruments aratoires, leurs voitures, chariots, leurs chevaux, leurs vaches, leurs poules, même une partie de leur denrée réquisitionnée et les bâtiments détériorés. La Commune n'a reçu elle-même au mois de septembre 1915 qu'une faible quantité de pommes de terre, de 12.750 kilos pour toute la population.

Nous n'avons donc aucun moyen disponible devant nous pour verser le premier acompte, il nous faudrait songer à emprunter cette somme mais les emprunts ne sont pas faciles à réaliser, car n'étant pas fixés sur le sort réservé à la Commune après la guerre, nous ne savons pas si en empruntant tant d'argent sans garantie de personne si cet argent sera remboursé par l'État. Monsieur le Commandant n'ignore pas les difficultés que nous rencontrons souvent pour satisfaire aux exigences de la situation, alors nous n'hésitons jamais devant les sacrifices pécuniaires pour donner satisfaction. Le Conseil, après en avoir mûrement étudié la question, regrette pour le moment ne pas pouvoir satisfaire aux exigences demandées et prie Monsieur le Maire de communiquer sa décision à Monsieur le Commandant de Place de Provin.

*[Signé :]* Les Conseillers Municipaux.

*Voilà donc une résistance passive bien pensée. Malheureusement, ce courrier fut suivi d'une réponse catégorique de l'occupant, terminée ainsi :*

Monsieur le Maire de Provin est prié de se conformer à l'ordre ci-inclus.

Kersten, le Commandant de Place

*Le Maire et ses Conseillers l'avaient compris, il n'était plus question de tergiverser.*

## DISCOURS LORS D'UN ENTERREMENT CIVIL en août 1891

Citoyens, citoyennes,

C'est avec la plus grande émotion que nous venons d'accompagner les restes du citoyen Emile.

Emile était un homme miné par la maladie depuis sa longue captivité en Prusse, en Italie, etc. Soldat émérite doué d'un cœur loyal et fraternel, Emile, de retour de sa captivité, au lieu de prendre du repos, va s'engouffrer dans la mine pour subvenir aux besoins de sa famille. Emile était l'homme philanthrope. Devenu porion, mais un de ces porions comme on en voit peu, il préfère fréquenter l'ouvrier que ses collègues. Il a toujours été aimé par les ouvriers, il était juste envers eux et ne craignait pas les absurdités des plus hauts chefs pour défendre les droits de l'ouvrier.

Emile laisse son exemple à beaucoup ici présents ; qu'ils tâchent de le suivre. De plus le citoyen Emile a toujours été un homme convaincu. Il est resté ferme jusqu'à ses derniers moments. Citoyens, citoyennes, c'est au nom de vous tous que je dis adieu au citoyen Emile.

*Ce discours, comme beaucoup d'autres, a été rédigé par L. D., qui était secrétaire de mairie, représentant d'un syndicat de travailleurs, dépositaire du Grand Echo du Nord et du Pas-de-Calais et libre-penseur affirmé.*

# PROVIN A GRANDS TRAITS

## Les premières traces

Quitte à remonter le cours de l'Histoire, faisons un tour en... 628, l'année de naissance d'un certain Trond (en français) qui, en 657 créa un monastère en Belgique actuelle et sera appelé saint Trond. C'est en 967 que notre ville sera liée à l'abbaye de St Trond en Hesbaye, ce pendant près de mille ans. Cette année-là, Dame Berthe, comtesse de Flandre, en visite à St Trond, rendit son âme à Dieu. Son fils, le comte Arnoul de Valenciennes, offrit au monastère de Saint-Trond, pour le repos de l'âme de sa mère et le pardon de ses péchés, la villa de Provin « avec les serfs, les terres, les dîmes, les bois, les prés, les eaux et les pêcheries, avec l'église paroissiale et toutes les dépendances de la villa ». Les abbayes étaient le refuge de la civilisation du VI<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle. Les moines de ce temps défrichent les terrains, assèchent les marécages, introduisent de meilleures méthodes de culture. Ils construisent des églises, groupent de nombreux artisans auxquels ils fournissent du travail, s'adonnent aux lettres et aux arts. Les Provinois devaient assurer un revenu aux moines de l'abbaye, la prébende.

## Provin devient français

En 1012, après le décès d'Arnoul II de Valenciennes, Baudouin IV de Flandre, dit Baudouin à la Belle-Barbe, s'empara de la marche de Valenciennes et par voie de conséquence des possessions du comte ; Provin appartenait dès lors au comté de Flandre et était administré par le châtelain de Lille, qui rendait également la justice. En 1369, la comtesse Marguerite de Flandre épousa Philippe le Hardi, duc de Bourgogne si bien que Provin passa sous la tutelle de la maison de Bourgogne. En 1477, la princesse Marie de Bourgogne épousa Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III. Nous étions donc autrichiens. Leur petit-fils, Charles Quint, devenu roi d'Espagne en 1516, protégea la Flandre des Français. Nous étions donc espagnols. Par le Traité de Paix des Pyrénées signé en 1659 entre la France et l'Espagne, Provin est remis à l'Artois mais dix ans plus tard sera à nouveau rattaché à la châtellenie de Lille et définitivement français.

## Les armoiries

Entre-temps, le 6 juin 1603, le village de Provin fit partie d'un échange, pour devenir, comme l'étaient déjà Annœullin et Bauvin, une dépendance de l'abbaye Saint-Vaast d'Arras. Cet échange s'explique probablement par un souci de regroupement et de rapprochement des possessions des deux abbayes. Les armoiries de Provin ont longtemps été confondues avec celles de l'abbaye de Saint-Trond et parfois même avec celles de Saint-Vaast d'Arras. Leur origine serait plutôt à rechercher dans l'entourage d'une famille *van Provyn*, qui porte les mêmes armes, mais aucune preuve écrite n'a encore été découverte. Elles sont communément blasonnées ainsi : *D'azur à six étoiles à six rais d'or, 3, 2 et 1*. Selon une symbolique communément adoptée, la correspondance entre le *champ* azur et les *meubles* (ici les étoiles, en or) paraît évidente puisque la couleur azur représente le ciel, ici parsemé d'étoiles. Au Moyen Âge, l'azur était l'emblème de la loyauté et de la bonne réputation ; l'or était l'emblème de la noblesse, de la foi et de la constance.

## Les conditions de vie

Activité non négligeable des Provinois, l'extraction de la tourbe était une cause fréquente de disputes entre habitants de villages voisins, en particulier avec les Annœullinois. La tourbe était utilisée comme le bois, pour le chauffage de l'habitation et la cuisson des aliments, c'est dire son importance. Il était par ailleurs interdit de la vendre en dehors du village. Avec les Bauvinois, il fallait partager église et prêtre si bien qu'en 1728 la nouvelle de l'inauguration de l'église et de la nomination du premier prêtre, Charles Masson, fut la bienvenue. La Révolution créa les communes, désormais indépendantes de tout seigneur et Provin cessa d'être lié à l'abbaye Saint-Vaast. Cependant les conditions de vie ne sont guère réjouissantes dans les communes d'Annœullin, Provin et Bauvin ; un médecin de l'hôpital de Seclin les décrit en des termes consternants. Fièvres et maladies accablent les habitants ; les marais, les inondations fréquentes, l'humidité permanente du sol, le rouissage du lin, la décomposition des matières végétales et animales les condamnent à la maladie et à la misère, d'autant qu'aucune administration ne tente de distribuer des secours. *Hommes et femmes, garçons et filles, tout le monde file du lin dans des cabanes non pavées, basses et humides où la lumière semble ne pénétrer qu'à regret et où l'on est suffoqué par la fumée et l'odeur de la tourbe en ignition.* Cette épouvantable situation du début du XIX<sup>ème</sup> siècle sera heureusement prise en compte par les membres du Conseil communal. Dès 1841 il est décidé de construire une *maison d'école* ; l'année suivante une voie pavée est projetée, reliant Bauvin et Annœullin, desservant ainsi la commune. En 1869 le projet de la ligne de chemin de fer Don-Provin-Pont-à-Vendin est adopté par le Conseil général du Nord ; la gare devra attendre 1875. En ce XIX<sup>ème</sup> siècle, nombre d'habitants pratiquent le tissage à domicile ; plusieurs usines de tissage s'installeront, qui seront ainsi autant de sources d'emploi.

## Les outrages des deux guerres

Nous en sommes à l'époque où le cadre de vie va aller en s'améliorant. Concession de la distribution d'une énergie électrique pour la commune de Provin, construction d'écoles et de la mairie, pavage et réfection de certaines chaussées, installation du téléphone à la mairie, installation d'un nouveau bureau de poste, création d'un terrain de sports qui sera également utilisé comme camp de vacances, adduction d'eau potable. Mais aussi reconstruction de l'église et par deux fois, car on ne peut oublier que par deux fois Provin dut subir les outrages de la guerre. Occupation dès l'entrée en guerre en 1914 : le poste de commandement allemand se trouvait rue Nationale, près de la mairie actuelle. Les officiers avaient réquisitionné, pour leur logement, la belle bâtisse appelée Château Lesage, non loin de la gare. L'unité de cavalerie avait élu domicile à la Brasserie Cordier, rue Nationale également. L'infanterie était cantonnée à l'école Notre-Dame. Les transmissions radio étaient abritées dans la fabrique de chicorée située à la sortie du village vers Annœullin. La gare était investie et la ligne de chemin de fer était réservée à l'usage exclusif des occupants. Les ateliers de tissage ou de confection travaillaient au bénéfice de l'envahisseur. Les bombardements de la Deuxième Guerre firent quant à eux de nombreuses victimes et laissèrent des pans entiers du village couverts de décombres. Relogement des sinistrés dans des baraquements de fortune, réparations à la hâte, réquisition de terrains pour y construire des logements, redressement économique : il fallait réapprendre à vivre et ce fut une période d'intense reconstruction.

## Provin en devenir

A partir des années 50, de nouveaux projets d'agrandissement et d'embellissement du village verront le jour. L'ensemble du secteur situé au nord sera remanié avec en particulier la création d'un groupe scolaire rue Léon Blum, en complément de l'école Pierre Brossolette derrière la mairie. L'on macadamisera certaines rues, créera une zone industrielle en 1965, adhèrera au Syndicat Intercommunal de ramassage, d'enlèvement et d'incinération des ordures ménagères. Signe de l'augmentation de la population provinoise, un nouveau groupe scolaire élémentaire sera ouvert en 1972 (rue Charles Vion), en complément du précédent. Le collège accueillera les Provinois en 1988. Autres signes visibles d'une population croissante, les zones résidentielles se sont multipliées en périphérie du centre-ville, qui, jusqu'aux années 50, ne comprenait guère que la rue Nationale et les quelques rues qui s'y jetaient directement. A cause de l'implantation de grandes surfaces aux alentours et des emplois situés à l'extérieur de la ville, nombre de commerces locaux ont peu à peu disparu. Les associations locales ont quant à elle prospéré, indice de la participation des Provinois et de l'intérêt envers la vie de leur ville.

## LES ECOLES PROVINOISES

Egyptiens, Grecs, Romains, Chinois, conscients de la nécessité de former une élite, instruisaient enfants et jeunes adultes. La notion d'égalité des chances entre classes sociales leur était inconnue, et le restera même en France jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, après « ce sacré Charlemagne » il faudra attendre mille ans, pendant lesquels l'Eglise jouera un rôle essentiel, pour que l'instruction devienne généralisée, gratuite et obligatoire ; la loi traitant de l'obligation et de la laïcité de l'enseignement ne sera mise en place par Jules Ferry qu'en 1882. Tenants d'un enseignement laïque et partisans d'un enseignement religieux s'opposeront, y compris à Provin.

**1841**

Charles Antoine Joseph Thobois est nommé Maire de Provin le 16 octobre 1840 et l'une des premières tâches des membres du Conseil est de tenter de régler les problèmes liés à l'instruction publique. Donner toutes leurs chances aux enfants de Provin sera dès lors une préoccupation majeure de chaque mandature qui suivra. En 1841, le Conseil vote l'achat d'un terrain « pour y faire construire une maison d'école ». C'était une petite école à deux classes, une classe de filles, une de garçons, chacune ayant sa propre entrée, et comprenant le logement de l'instituteur.

**1855**

La Société Civile des Écoles Libres de Provin est fondée en 1897, bien que l'école de filles privée, rue du cimetière, date de 1855.

**1893**

La nécessité d'une école plus adaptée aux besoins du village se fait sentir et la construction d'une école de filles laïque avec classe enfantine est souhaitée dès 1890, Louis Joseph Menu étant maire. Les écoles publiques accueilleront cette année-là 97 enfants pour la classe enfantine, 129 filles pour deux classes et 138 garçons pour deux classes également ! Une belle bâtisse sera édifiée rue Nationale, peu après l'actuelle rue Henri Durre, en direction d'Annœullin. En 1913, les instituteurs et institutrices souhaitent que les classes soient éclairées soit au gaz soit à l'électricité mais, faute de moyens financiers, la demande est rejetée. L'école des filles comptera 4 classes en 1932 et une cinquième en 1960. Le bâtiment sera abattu en 1995.

**1926**

Après les ravages de la Première Guerre Mondiale, les cours seront donnés dans un baraquement provenant de l'armée anglaise puis dans des locaux provisoires prêtés ou loués. En décembre 1919, un don du Comité Américain permettra d'acheter des fournitures et du charbon pour le chauffage de toutes les écoles de Provin. L'électricité sera installée dans les deux écoles en 1922. Moins atteinte par la guerre, l'école des filles pouvait se contenter de travaux de consolidation et de remise en état. Mais l'école des garçons et la mairie, abritées dans le même bâtiment, se révélaient de tailles insuffisantes, si bien que dès 1922 un projet de grande envergure fut envisagé par le Conseil municipal et son maire Louis menu, des terrains furent achetés, afin de séparer école et mairie et construire une école à 4 classes, opérationnelle en 1926, augmentée d'une classe en 1961, nommée école Pierre Brossolette en 1959.

# 1942

En 1942, des fonds versés par le département permettront l'ouverture d'une école privée pour les garçons, dans un bâtiment situé derrière celui de l'école des filles. L'octroi des fonds était subordonné à un engagement quant au respect des programmes, la présentation des élèves au Certificat d'Etudes, la possession du Baccalauréat pour les maîtres. En 1968-69, les 2 écoles fusionneront, garçons du Sacré-Cœur et filles de Notre-Dame seront accueillis dans les mêmes classes.

En 1988, le Conseil municipal donnera un avis favorable à une demande de contrat d'association.

# 1943

Une inspection médicale sera mise en place dans les écoles publiques et privées de la commune en 1943. En janvier 1945, la Croix-Rouge effectuera des examens radiophotographiques de tous les élèves. Et... friandises et coquilles de Noël seront distribuées à tous les élèves, sans distinction de l'école fréquentée, alors que la soupe quotidienne ne sera servie qu'aux enfants des écoles publiques. Une distribution de lait, sucre et biscuits y sera instituée à partir de 1954.

# 1958

Après bien des tractations, concernant l'emplacement des locaux, les tracasseries administratives, les recours, les compensations, un projet de construction de groupe scolaire recevait un avis favorable en 1956, allant de pair avec la création d'un nouveau quartier (rues E. Lemaire, L. Blum et J. B. Lebas). Il comprendra 4 classes pour l'école des filles, 3 classes pour l'école maternelle ainsi que des bâtiments annexes (logements, bureaux, réfectoires, préaux). Inaugurées en 1958 par M. Charles Vion, l'école des filles portera le nom de Marie-Curie et l'école Maternelle celui de P'tit Quinquin.

# 1972

D'année en année, suite à l'accroissement continu des constructions de logements et à la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans en 1959 qui ont provoqué une hausse très importante des effectifs, les écoles ne peuvent accueillir tous les élèves dans de bonnes conditions, malgré l'installation de classes dites « provisoires ». Le ciel s'éclaircit en octobre 1969 : le Conseil municipal approuve la création d'un groupe scolaire neuf de 5 classes primaires mixtes et 2 classes maternelles, situé à deux pas du Chemin Vert. Classes mixtes, alors que la mixité ne sera obligatoire qu'à partir de 1975. D'autres classes seront ouvertes les années suivantes. Ce nouveau groupe scolaire, inauguré par le maire Jean Baptiste Béhague, prendra en 1972 le nom de Groupe Scolaire Charles Vion. Une cantine scolaire sera ouverte en 1973. A la rentrée 2002-2003 les trois écoles élémentaires seront regroupées sous la direction d'un seul chef d'établissement.

# 1988

Après le CM2 les enfants de la commune pouvaient rejoindre une classe de 6ème au Cours Complémentaire d'Annœullin. En juin 1961, le Conseil Municipal s'élève énergiquement contre la décision de le limiter à 2 classes (6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>), demandant la création d'une classe de 4<sup>e</sup> en 1961 et d'une classe de 3<sup>e</sup> l'année suivante de manière à « donner aux enfants de la commune et des communes voisines la possibilité de continuer leurs études sans les obliger à de trop longs déplacements ». Par la suite, la commune participera aux frais de fonctionnement et de fournitures scolaires pour les enfants fréquentant les nouvellement créés CES de Wingles, Annœullin et Gondécourt. Le collège de Provin-Bauvin, après adoption de l'avant-projet en 1984, verra le jour en 1988, pendant la mandature de Pierre Maille, accueillant cette année-là 465 élèves, et sera baptisé Collège Étienne Dolet en 1995.

## LES EGLISES PROVINOISES

# 967

Des liens d'interdépendance unissent le village à l'église « dans une France qui fut tout à la fois, et pendant des siècles, rurale et pratiquante. L'Église a répondu aux besoins de sécurité et de dépassement qui habitaient les communautés. Par elles des lieux sacrés ont été christianisés. De beaucoup le plus grand bâtiment du village, le lieu de rassemblement pour la messe dominicale est au centre d'une activité de tous les instants, unissant le sacré au profane. Pendant des siècles, territoire de la commune et territoire de la paroisse ont été identiques. La paroisse a favorisé le groupement et les contacts entre habitants, surtout lorsque l'habitat est dispersé. Chapelles, oratoires, croix, calvaires, ermitages sont autant de rappels de la présence du sacré dans la communauté. » (Gérard Cholvy)

Les églises qui se sont succédé à Provin, si leur orientation a changé, ont toujours été bâties au même emplacement, au coin des actuelles rues Jules Guesde et Léon Gambetta. La chronique de Saint-Trond rapporte qu' en 967 « la villa de Provin, située sur la Deûle, dans la châtelanie de Lille fut donnée au monastère de Saint-Trond avec les serfs, les terres, les dîmes, les bois, les prés, les eaux et les pêcheries, avec l'église paroissiale et toutes les dépendances de la villa. » Au Xème siècle donc, Provin disposait déjà d'une église, mais les paroissiens provinois ne pourront bénéficier des offices d'un prêtre « à temps plein » qu'au XVIIIe siècle.

# 1533

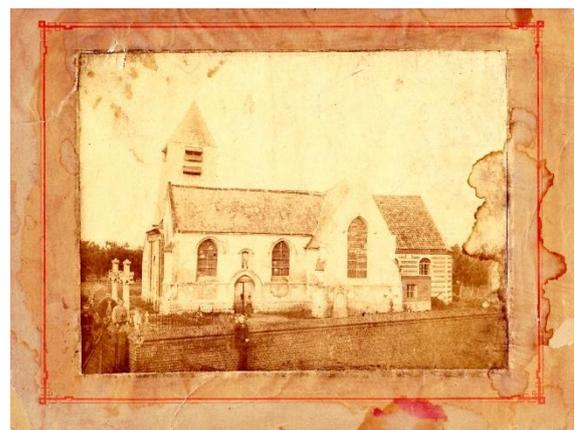
La première représentation d'une église provinoise remonte semble-t-il à la magnifique illustration qui figure sur l'un des Albums de Croÿ : au bout d'un chemin, dans un paysage légèrement accidenté, l'église domine le village, déjà située sur le côté gauche de la route venant de Bauvin. (Ces albums représentent les villages, villes, forêts, cours d'eau appartenant au duc Charles de Croÿ ou régis par lui aux XVIème et XVIIème siècles.)

Nous savons, grâce à l'abbé Théodore Leuridan que dans la nef droite de cette ancienne église, sur une poutre sculptée, figurait l'année 1533. Il ajoute qu'en 1632 quelque part y était suspendu « un tableau représentant un seigneur pèlerin, arrivant en vue d'une ville et accompagné d'un saint. »

Le 22 juin 1589, l'évêque Jean Vendeville, du diocèse de Tournai dont dépendait Provin, divise son diocèse en douze doyennés ; un certain nombre de paroisses sont alors rattachées au décanat de Carvin, dont Bauvin et Provin, qui, à l'époque, ne formaient qu'une seule paroisse.

# 1728

En 1728, Provin devient une paroisse détachée de Bauvin. Cette photographie un peu jaunie par les ans est celle de l'église inaugurée en 1728, restaurée en 1814 et détruite en 1892. Charles Masson en a été le premier prêtre, jusque 1745.



# 1789

En 1789 les communes du canton et doyenné de Seclin appartiennent à la Flandre wallonne, sont du ressort de la gouvernance de Lille et dépendent du diocèse de Tournai. Cependant, alors donc que Bauvin dépend du diocèse de Tournai, ainsi qu'Annœullin, Provin dépend du diocèse d'Ypres. Parmi les conséquences de la Révolution française, outre l'abolition du système féodal, l'avènement de la démocratie et de la République, la création des communes, la tenue des registres d'état civil par les mairies, figurent la reconnaissance de la liberté de conscience, la nationalisation des biens du clergé et la promulgation de la constitution civile du clergé. Ainsi, M. Carpentier est nommé curé de Provin à partir de 1792. Il était prêtre constitutionnel, c'est-à-dire nommé par l'État révolutionnaire. Le prêtre constitutionnel adhérait à la Constitution civile du clergé (condamnée par le pape Pie VI) en prêtant serment à la Nation. Son statut était celui de salarié et d'agent de l'État, il ne dépendait plus du Saint-Siège. Environ 50 % des curés de l'Ancien Régime ont prêté le serment. Le clergé constitutionnel a existé de 1790 jusqu'au Concordat de 1801 signé entre le Pape Pie VII et Napoléon Bonaparte. Mais nombre de prêtres étaient réfractaires et des offices clandestins étaient célébrés à Annœullin, Provin et Wavrin.

# XIX<sup>e</sup> s.

La cloche demandera des soins attentifs : fondue par Drouot en 1828, elle portera le nom de Marie de Provin ; sa marraine est une certaine Albertine et son parrain Antoine Thobois. Le curé de la paroisse est alors Charles Delaeter.

Dix ans plus tard, la cloche, fêlée, sonne faux ; le prix demandé par les fondeurs est trop élevé ; le Conseil Municipal, réuni en ce 21 février 1838, prend la chose très au sérieux : « Pour subvenir aux frais de refonte de la cloche, il y a lieu de voter une imposition extraordinaire. »



Les plans cadastraux du XIX<sup>e</sup> siècle précisent l'orientation de cette église : l'arrière de l'église donne sur l'actuelle rue Léon-Gambetta. Le chœur est donc tourné vers l'est. Le plan de 1806 indique le cimetière, situé en partie sur l'actuel square Georges-Brassens. L'église nécessite des réparations en 1814.

# 1895

Celle qui sera construite ensuite a changé d'allure. Son entrée est face à la rue principale du village. L'abbé Théodore Leuridan, en 1906, confirme cette construction : « L'ancienne église de Provin a été remplacée, en 1895, par un édifice roman construit d'après les plans de M. P. Destombes, architecte à Roubaix.

Au-dessus du portique figure l'inscription : Érigée en 1895. M. L. Menu, maire ; M. A. Mortelecque, adjoint. » La cloche porte la dédicace suivante : « Je m'appelle Marie de Provin, donnée par les paroissiens ; en leur nom je célèbre la gloire de Dieu et les louanges de Marie. Baptisée l'an du Seigneur 1899, j'ai eu pour parrain Louis Legrain, président du Conseil de fabrique, pour marraine Adèle Fourmaux ; Louis Menu-Sion étant maire, Désiré-Joseph Van Costenobel, curé. »

# 1918

Briques et bois achevés : voici ce qu'il reste de l'église après sa destruction par les Allemands vers la fin septembre 1918. Les travaux de remise en état commenceront par le presbytère, « pour le rendre en état d'habitabilité », et seront approuvés par le Conseil municipal qui demandera en août 1924 la

destruction du blockhaus construit pendant la guerre dans la cour du presbytère. « Considérant que la reconstruction totale de l'église s'impose, il y a lieu d'autoriser Monsieur le Maire à faire établir par M. Duthoit, architecte de la commune, les projets et devis de ladite église. » En février 1924, le Conseil municipal considère que les travaux sont urgents et décide de s'engager, une partie du financement étant assurée par les dommages de guerre. M. Duthoit présente les « plans dressés pour les travaux de construction de la maison du directeur d'école de garçons et de la reconstruction de l'église. » Le 4 novembre, ce sont deux projets de reconstruction qui seront présentés au préfet par le maire, avec le souhait de reconstruire l'église telle qu'elle apparaissait, dominant le village avant sa destruction ; l'on souhaite « l'exacte reconstitution de l'église telle qu'elle était en 1914. » En décembre, le Conseil municipal approuve l'étude et lance l'exécution du projet. L'emprunt lancé est accepté en janvier 1927, les travaux de reconstruction pourront débuter au printemps. La réception définitive des travaux aura lieu le 18 mars 1932. M. Ch. Wauthy, fondeur à Sin-le-Noble, exécutera et posera une nouvelle cloche, l'ancienne ayant été démontée et emportée par les Allemands en 1917 : « une cloche en bronze donnant le « Fa », pesant 880 kilos, ayant 1m.22 de diamètre, munie de tous ses accessoires, comprenant : mouton battant, baudrier, roues, cordes, coussinets à billes, le tout rendu posé. » Le baptême de la cloche se déroulera le 3 août 1930. Une horloge sera installée par M. Jean Baptiste Philippe, fabricant d'horloges monumentales, à Arras, décision prise le 3 juillet 1932 ; la réception définitive aura lieu le 18 décembre 1933. Ainsi que cela avait été souhaité, la reconstruction de l'église est faite pratiquement à l'identique.

# 1945

À nouveau, la guerre a ravagé le Nord. Provin n'a pas été exempté des destructions, l'église en a encore pâti. Une grande partie des réparations sera prise en charge par les Dommages de guerre. Le Conseil est d'avis de faire remplacer les vitraux cassés par du verre cathédrale, « les verres remplacés seront peints en harmonie avec le sujet saint des vitraux ». Mais en 1953 le Conseil Municipal

demande le report de la partie des Dommages de guerre affectée aux vitraux de l'église sur les autres travaux indispensables et prioritaires sur le même édifice : « réfection totale de la toiture, de la plâtrerie endommagée, de la menuiserie abîmée et de l'installation électrique. » Une collecte a été effectuée auprès des paroissiens, un emprunt viendra compléter le montant des dépenses.

# 1991

Dans le cadre des travaux de rénovation du clocher, le coq a été remplacé le 26 juin 1991 sous les yeux attentifs de l'abbé Ottewaere, du maire M. Maille et de la population.

# 2018

Pour des raisons liées à la sécurité, l'église Saint-Martin de Provin fut fermée en février 2016. Ravalement, désamiantage, nouvelle charpente, couverture, chauffage, vitraux, cloches encore... : ces travaux tant attendus ont commencé en janvier 2017. C'est en mai 2017 que le nouveau coq fut béni et installé en haut du clocher par le maire M. Zbierski et l'abbé Jacques Akonom, qui présidèrent à la renaissance de l'église Saint-Martin le 1<sup>er</sup> juillet 2018. Ce dimanche-là, la messe était célébrée par l'archevêque de Lille, Laurent Ulrich, dans une église rénovée et embellie, qui accueillera par ailleurs des manifestations culturelles, telles que concerts ou expositions.

## L'ÉVOLUTION DU NOM DE NOTRE VILLAGE

PROVIN : ce nom a subi des modifications au cours des siècles, bien que tournant toujours autour de la même prononciation. Ces variations orthographiques peuvent être dues à l'évolution de la langue, à des « envahisseurs » de culture et de langue différentes ou tout simplement à des transcriptions erronées. Même de nos jours, certains confondent Provin (en Carembault) et Provins (cité médiévale de Seine-et-Marne)...

Tiré des *Coutumes de Beauvaisis* de Philippe de Beaumanoir, datant du 13<sup>e</sup> siècle, voici un premier exemple : *Ont aussi divers marêts, premièrement un qui se nomme le grand marêt auquel ceux de **Prouvin** ont le fauch [le droit de faucher] et le dent [celui de faire pâturer les bestiaux] où tous les dits manans de Beauvain ont accoustumé cacher toutes les bestes soubz la garde d'ung proyer, et y prendre pour leur provision l'herbe que besoing leur est.*

En 1589, dit l'abbé Théodore Leuridan, Bauvin et Provin ne formaient qu'une seule paroisse ; il a relevé cette orthographe dans le *Fonds de l'évêché de Tournai : Decanatus Carviniensis quindecim (parochias habebit) : Carwin, Carnin, Camphin, **BovinProvin**, Atiche, Annœulin, Meurchin, Phalempin, Thumeries, Wahagnies, Gondecourt, Alenne, Herin, Chemy, Pont-à-Vendin.*

Sur des cartes datant du 17<sup>e</sup> siècle, les cartographes ont opté pour les orthographes **Pronvin**, **Pronnin**, **Prouvin**, **Prouivin**. **Prowin** et **Prouin**. (L'Académie séparera le *u* du *v* en 1762). On trouvera même une orthographe compliquée dans les registres provinois de 1710, 1711 et 1712 : **Proivivin** et **Prouvine** sur une carte de 1711.

Dans la *Notice sur le Calvaire d'Arras*, rapportant *une guérison surnaturelle et miraculeuse* survenue en 1738, l'auteur cite la paroisse de **Prouvain-Bauwin**.

Sur la carte de la Châtellenie de Lille dressée par Gaspard Baillieul en 1743, l'orthographe de **Provin** semble définitive. Les villes voisines sont orthographiées comme elles le sont aujourd'hui, sauf *Pont a Wendin*, et *Allennes sur le Marais*. La carte de Cassini qui présente la Flandre du 18<sup>e</sup> siècle donne aussi l'orthographe actuellement admise.

Pourtant, pour le baptême de Marie Adrienne Delevalle, en 1747, le vicaire Pierre Louis Petit a « personnalisé » le nom de sa paroisse : **Prouvin Carembaux**. Un seul prêtre officiait à Bauvin et à Provin, chacun des deux villages étant cependant doté d'une église.

Un plan d'Annœullin datant de l'Ancien Régime (entre la Renaissance et la Révolution), tiré de l'ouvrage de M. André Coupey, donne l'orthographe **Prouvin**, Annœullin étant orthographié avec un seul *n*. La rivière Deûle s'écrit alors *Dœulle*.

**PROVINS**, Nord, c. de 1443 h., près du canal de la Haute-Deule, cant. de Seclin (10 kil.), arr. de Lille (21 kil.), ☒ de Carvin (Pas-de-Calais), ♂, franciscaines, bur. de bienf. — Fabr. de toiles et de sucre; chicorée. — 178 hect.

**PROVINS**, Seine-et-Marne, V. de 7596 h., sur le

tourbes pour leur consommation seulement [...]. Long-tems après, le 12 novembre 1791, le marais auquel étaient joints ceux de **Provins**, Bauvain, Allènes, Sainghin et Carnin, fut borné et partagé [...] proportionnellement à l'importance de chacune de ces communes, ... ou encore en 1869 dans le Dictionnaire géographique, administratif de la France et de ses colonies (page précédente).

En 1900, dans sa Statistique féodale du département du Nord, Théodore Leuridan utilise plusieurs fois le nom **Provin-en-Carembaut** au même titre que Camphin-en-Carembaut : *Du domaine du châtelain dépendaient en outre de nombreuses tenures en censives sur lesquelles il percevait des rentes en argent, en avoine, en agneaux, oies, chapons, gelines et poussins, en fromage, en cervoise, en corvées, à **Provin-en-Carembaut**, à Camphin-en-Carembaut, [... suit une liste de villages...].*



La confusion avec **Provins** est de mise également, comme on le voit en 1835 : *Les habitants d'Annœulin jouissaient d'un grand marais, où ils pouvaient faire de l'herbe et des*

Dans le *Bulletin officiel mensuel Nord-Touriste* de septembre 1907, qui présente un tableau récapitulatif des ascensions organisées par l'aéro-club du Nord en 1907, se trouve sans doute l'information la plus étonnante de toutes : le 8 septembre 1907, M. Guy d'Ussel, passager, décolla, à bord du *croiseur aérien* « l'Iris » du vélodrome de Roubaix en compagnie de M. Boulenger, pilote de ce ballon. Ils consommèrent 450 m<sup>3</sup> de gaz, parcoururent 30 kilomètres, pour se poser à... **Provin-lez-Carvin, Pas-de-Calais** ! Heureusement, le compte-rendu du voyage daté de septembre 1907 s'était avéré plus précis : *Le ballon passe par Hellemmes, Fives, Seclin sur la gauche se pose sur son guiderope à Allennes-lez-Marais et s'arrête un peu plus loin à **Provin** près Carvin où l'occasion est offerte aux indigènes de faire quelques ascensions captives. Le ballon est rejoint par l'automobile de M. Charles Boquet qui le suivait depuis Hellemmes et qui très aimablement rapatrie à Roubaix les aéronautes et le petit ballon. Distance franchie : 30 kilomètres en une heure. Altitude maximum :*

650 mètres. Il est dommage que le nom des *indigènes* provinois n'ait pas été précisé ...

Le 5 septembre a sans doute été marqué d'une croix sur le calendrier de 1938 ! Ce jour-là, les conseillers municipaux, inspirés, se sont révélés poètes. Voici la teneur de leur délibération : *À la demande de Monsieur le Préfet du Nord par lettre du 29 juillet 1938 et sous les instances de MM. les Ministres de l'Intérieur et des P.T.T., Monsieur le Maire fait connaître au Conseil que des erreurs et des retards dans l'acheminement des correspondances à destination des communes de Provin (Nord) et de Provins (Seine et Marne) se produisent fréquemment. Pour mettre fin à cette situation, dans l'intérêt même desdites localités, Monsieur le Maire fait remarquer qu'il y aurait lieu d'adjointre un qualificatif à la commune de Provin, Nord, pour compléter sa dénomination. Le Conseil [...] décide que la commune de Provin, Nord, soit dorénavant appelée : **Provin-les-Eaux, Nord** [et] prie Monsieur le Préfet de bien vouloir approuver la présente délibération. On ne connaît aucune suite à cette proposition... déroutante.*

Monsieur le Maire donne lecture  
à l'assemblée de la lettre préfectorale du 29 juillet  
1938 relative à la documentation des Communes.

Le conseil

Décide de répondre au questionnaire comme  
suit :

1<sup>o</sup> Décoration française ou étrangère dont la Commune  
est titulaire : *Eaux*

2<sup>o</sup> Orthographe exacte du nom de la commune :

*Provin - Carembault*  
Canton de Sechicq - Arrondissement de Lille  
Département du Nord

Enfin, à la page du 27 mars 1950 du Registre des délibérations du Conseil municipal apparaissent les lignes reproduites ci-dessus : voici quel serait donc officiellement le nom de notre commune : **Provin-Carembault**. Orthographe qui ne figure sur aucun autre document officiel retrouvé jusqu'à présent.

Ce tour d'horizon achevé, **Provin** s'épelle bien **P-R-O-V-I-N**. Il reste cependant une question sans réponse (pour l'instant) : pour quelle raison le village n'a-t-il pas pris le nom complet **Provin-en-Carembault** ou, si l'on en croit le registre officiel de la mairie, **Provin-Carembault** alors que le nom complet a été conservé pour Camphin-en-Carembault, sans doute pour éviter la confusion avec Camphin-en-Pévèle ? Nous aurions alors pu éviter la confusion avec Provins en Seine-et-Marne.

## HYPOTHESES CONCERNANT L'ORIGINE DU NOM PROVIN

Nous n'avons aucune certitude quant à l'étymologie du terme Provin, aussi faut-il rester en recherche d'hypothèses. Les classer de la moins fantaisiste à la plus abracadabrante restera un choix personnel !

**1. Une prébende ?** C'est en mettant à l'honneur Eugène Mannier que nous commencerons cette rubrique. Il a, dans son ouvrage publié en 1861, formulé nombre de critiques et de propositions quant à l'étymologie des noms de villes et villages du Nord et du Pas-de-Calais. *La ville de Provins (Seine-et-Marne) devrait, dit-on, son nom à quelqu'empereur romain, Probus ou Probinus, qui l'aurait bâtie. Une pareille origine n'est pas à supposer pour le modeste village qui nous occupe ici [notre Provin]. Il y a, en Belgique, dans la Flandre occidentale, aussi un village de Proven ; ce mot signifie prébende, mais comment appliquer ce nom à des lieux ou à des villages ? [...] Proeven en vieil allemand, provenda en bas-latin, tout en signifiant **prébende**, s'est entendu aussi des biens qui en étaient chargés. Ce nom doit rappeler ici quelque bénéfice ecclésiastique ; Provin dépendait du buffet de Saint-Vaast, et il est probable que des terres, affectées originellement à l'alimentation des religieux, aient pu donner leur nom au village qui se forma dans les environs.* L'explication donnée à propos du buffet de Saint-Vaast tient aussi pour l'abbaye de Saint-Trond dont Provin a dépendu jusque vers 1600.

**2. Un marais ?** E. Mannier poursuit : *Cette étymologie nous paraît plus admissible que celle qui voudrait faire de Provin un nom de situation, un mot composé dont la finale ven signifierait, en german, **marais, tourbière**.* Cette dernière explication avait été proposée, entre autres, par Jean-Baptiste Tierce en 1860 dans ses *Notes historiques sur Haubourdin et ses seigneurs* : *La finale din veut dire marais (Ce qui justifie cette assertion, c'est que, d'après l'auteur des Petites Histoires, M. Dulhilleul, Tressin signifie trois marais).* C'est ainsi que l'on a appelé d'autres villages de notre contrée, qui bordent, comme Haubourdin, la Haute-Deûle et les marais, tels que *Sequedin, Emmerin, Houplin, Herrin, Wavrin, Annœullin, Sainghin, Provin, etc.* En ce qui concerne cet auteur, il s'agit d'une simple supposition, car non étayée par des recherches lexicales ou étymologiques réelles. En outre, il ne tient compte que du son | in |, ignorant la consonne qui précède et qui, sans doute, revêt une certaine importance pour quelques noms de villages. Dans notre cas, que signifierait *prov* si *in* signifiait *marais* ? Victor Becquart, en 1879, n'hésite pas : *Provin est un nom qui vient de sa situation, de in, marais, tourbière et pro qui signifierait avant. **Premier marais**.* L'argument du *Premier marais* est étonnant ; s'il est question de sa superficie, d'autres marais voisins le dépassent. Lors de leur *Excursion aux mines de Lens du 23 avril 1908*, les membres de la *Société de Géographie de Lille* ont réfléchi à l'origine des noms, reprenant leurs réflexions dans le compte-rendu qu'ils en ont fait : *Tout en bavardant, nous voici arrivés à Pont-à-Vendin. La terminaison « in » est commune à tous les villages qui se trouvent sur les rives de la Deûle : Sequedin, Emmerin, Wavrin, Annœullin, Bauvin, Provin, etc. En vieux gaulois cela veut dire **marais**, paraît-il ; nous sommes en effet en plein marais.*

**3. Un hameau, une demeure ?** E. Mannier ne tire aucune conséquence ni généralité ni même similitude du fait que de nombreux noms de villages de notre région se terminent par *in*. À propos d'Haubourdin, il refuse l'explication selon laquelle *Al-bur-den* signifie à une courbure de rivière. Il propose une explication, sans aucune certitude, au sujet d'Annœullin, dont le nom proviendrait peut-être de celui d'un général romain. Il réfute totalement l'explication donnée par certains du nom de Bauvin, qui serait composé du celtique *bau*, source et *vin*, rivière. *Si l'on jugeait de ce mot par son ancienne forme, on devrait croire que c'est là un nom d'homme laissé à ce lieu par l'un de ses premiers seigneurs ou possesseurs.* Pense-t-il à un certain Balwin ou Baldwin ou Baudouin ? *Mais, poursuit-il, Bovin, Bouvin pourrait venir, comme Bouvines, du german bowing signifiant une prairie labourée, une terre mise en culture.* Emmerin viendrait de *Ameringhem*, signifiant *demeure de*. Lesquin aurait été composé de la finale *hem*, habitation, de même que Mouchin ou Ronchin, la finale *hem*, *hein* ayant été déformée. Les premières formes de ces noms d'origine germanique, terminés par une variante de *heim* voyaient, précise-t-il, cette finale précédée d'un nom d'homme.

Demeure, donc, ou habitation, ou **hameau**, ce dernier terme étant dérivé du terme ancien *ham*, petit village. On le voit, les explications sont diverses et les auteurs restent prudents. Il est vrai aussi que la terminaison *en* est en patois, et en vieux français, prononcée | in |, ce qui convient aussi bien à la déduction menant à un **marais** qu'à l'explication menant à un **domicile**. Si l'on accepte (hélas sans preuves encore) la version selon laquelle *pro* serait la déformation ou la contraction du nom d'un propriétaire de la villa de Provin à l'époque romaine, cette explication, **demeure de...**, paraît toute naturelle.

**4. Un péage ?** H-R Duthilloeuil, dans ses *Petites histoires des pays de Flandre et d'Artois*, de 1835 nous fournit son explication du suffixe *VIN* dans le nom de Carvin, ville voisine de Provin. *VIN* désignerait un **péage** : *Carvin-Epinoi, péage, de Car, chariot, et de Win, dont notre vieux mot Vinage, droit qui se percevait sur les vins passant et qu'on étendit ensuite à toutes sortes de marchandises ; ce nom désigne une imposition levée sur les chariots chargés de vin.* La notion de péage se conçoit peut-être bien pour Carvin, ville de marché, donc animée et attirant foules de commerçants, mais pour Provin ?

**5. Un rejeton ?** Une hypothèse - farfelue, disent certains -, est un jour apparue..., hypothèse pourtant proche de l'explication donnée ci-dessus à propos de Carvin. Le dictionnaire de Jules Georges, paru en 1876 fournit cette définition, qui a émoustillé quelques toponymistes en herbe : *Provin : s.m. rejeton d'un cep de vigne provigné.* Le provignage étant, nous dit cette fois le *Dictionnaire Universel de la Vie Pratique à la Ville et à la Campagne*, de G. Bezeze paru en 1882, *la multiplication par marcottes quand elle s'applique à la vigne. Le provignage se fait au moment où la sève commence à monter dans les sarments, ce qui les rend plus flexibles et permet de les coucher sans les rompre.* Resterait à prouver la réalité de la culture de la vigne à Provin. Mais après tout nous avons bien appartenu à la Bourgogne et Notre-Dame de la Treille n'est pas si loin... *Préavin* était le *Pré au Vin*, situé aux abords de la forêt de

Nieppe, maintenant partie de Morbecque, et l'on y a cultivé la vigne jusqu'à la Révolution ; un ancien faubourg d'Arras s'appelait *le Vigne* ; le vin de *La Treille* est connu de tous ; le site des Rues des Vignes, près de l'abbaye de Vaucelles, indique que les abbayes furent sans doute parmi les premières à faire cultiver la vigne, vin de messe oblige. L'abbaye de Saint-Trond, dont Provin a longtemps dépendu, possédait un certain nombre de vignobles, en Moselle mais aussi dans le Limbourg ; Joseph Halkin précise que l'apparition de la vigne dans les régions situées au nord de Paris se fit probablement à partir du 6<sup>e</sup> siècle, le déclin s'amorçant dès le début du 19<sup>e</sup> siècle. La culture de la vigne était donc fréquente en notre région. Une imagination débordante voire exubérante a amené certains esprits fantaisistes à imaginer que Provin pouvait s'écrire *Preauvin* : la prononciation restait inchangée ; puis, en se basant sur ce domaine situé dans la forêt de Nieppe, *Preauvin* pouvait tout aussi bien se décomposer en pré-au-vin : le tour était joué, la preuve faite ! Ne manquaient que les vignes... Quand, en 967, *la villa de Provin, située sur la Deûle, dans la châtelainie de Lille, in castellania Ylensi*, [est offerte à l'abbaye de Saint-Trond par Arnoul de Valenciennes] *avec les serfs, les terres, les dîmes, les bois, les prés, les eaux et les pêcheries, avec l'église paroissiale et toutes les dépendances de la villa*, il n'est pas question de vignes ! Les Provinois brassaient la bière au 12<sup>e</sup> siècle, confirme Charles Piot : *Le comte Thierry [...] met au nombre des devoirs du maire, quand la maison, la grange, la clôture et la brasserie seront à réparer, de requérir les hôtes et les colons [...], de couper les bois nécessaires dans la forêt et de les apporter à pied d'œuvre*. L'on sait aussi que le châtelain *percevait des rentes en argent, en avoine, en agneaux, oies, chapons, gélines et poussins, en fromage, en cervoise, en corvées à [...] Provin-en-Carembaut*. Quant à la vigne...

**3. Un saint ?** Si l'on se fie au Père Charles Cahier, qui détailla en 1867 les *Caractéristiques des saints dans l'art populaire*, le nom du saint *Probinus (de Côme)*, qui donna son nom à la ville de Provins en Seine-et-Marne actuelle, serait traduit en français par saint Provin. Notre Provin... De la même manière, l'abbé Pétin écrivait dans son *Dictionnaire hagiographique en 1850* : *Provin (saint), Probinus, évêque de Côme en Italie, était originaire des Gaules et florissait au commencement du 5<sup>e</sup> siècle. [...] Il y a à Côme une église qui porte son nom et qui possède ses reliques. – 8 mars*. Que faut-il en déduire ? Rien de bien tangible probablement, car les confusions entre Provin et Provins ont été si fréquentes que l'on peut craindre qu'il en soit de même ici. On ne peut pas prendre pour argent comptant tous les écrits retrouvés ; on trouve par exemple dans l'*Annuaire historique publié par la Société de l'Histoire de France* en 1860, l'erreur suivante, dénoncée par E. Mannier : *Probinus est fêté à Provin [sans S] le 8 mars*. En outre, on ne trouve pas de traces du passage de saint Probinus dans le Carembault.

Sans doute ne connaissons-nous jamais avec une absolue certitude l'origine du nom « Provin ». Les tentatives d'explication plus ou moins embrouillées ne manquent pas ; que chacun choisisse...

## LYDERIC ET PHINAERT



Cet homme au destin fantastique, célébré par les Lillois, porte le nom de Lydéric : c'est l'un des socles du beffroi de Lille. Son voisin de pilier, un brigand de haut vol, sculpté en 1929 par Sarrabezolles, devait sa réputation à une cruauté sans bornes. Si l'art les a maintenant réunis, aucune trêve ne marqua leur vie. Mais nous sommes à une époque où histoire et légende se confondent... Qui ne se souvient de Dagobert, roi Mérovingien chevelu ? A sa cour, sorti de l'enfer, agissait Phinaert, prince de Bucq. Tuer, piller, ou rançonner, trahir, haïr ou envahir étaient les passe-temps redoutés de ce géant et de ses sbires. Il vivait en ce bon pays nommé à présent la Flandre, contrôlait le Bois Sans Mercy où certains se firent prendre et pendre. La pitié était inconnue : toute bourse changeait de mains, tout homme mourait haché menu, toute femme valait butin.



Il advint qu'un prince, Salvaert, quitta sa Bourgogne pour se rendre avec Ermengaert, son épouse, chez les Grands Bretons afin d'y trouver meilleure fortune. Voici, traversant l'Austrasie, chevaux, mulets, charrette et gardes. Peu de gardes car Salvaert était courageux et surtout désargenté. La Flandre, carrefour établi de longue date, aime que les voyageurs s'attardent. À ce temps-là, Lille est une île ; devant la motte féodale s'étendent des marais hostiles et serpente une Deûle capricieuse. La bourgade s'est développée ; sa foire, près du débarcadère, ainsi que ses quelques échoppes attirent jongleurs et compères. Ermengaert tâte le velours, délibère avec les marchands, caresse un drap de Bruges, longuement.

Les époux reprennent la route, traversent le Bois Sans Mercy, heureux, non prévenus du guet-apens de l'ennemi. En route vers Canterbury, lieu saint depuis Saint Augustin, la troupe suit le chemin des pèlerins. Un chemin étroit, sinueux, à travers une forêt dense ; le feuillage cache les cieux ; on s'interroge sur le silence... Oiseaux et gibier ont compris : Phinaert le géant est tapi. Ses hommes ne connaissent qu'une stratégie : frapper avec sauvagerie. Mettant leur grand nombre à profit, ils tuent telle une épidémie les soldats de Salvaert, surpris par une telle perfidie. Ceux qui s'enfuient sont poursuivis, rattrapés et sitôt occis ; ceux qui font face à l'ennemi par la horde sont assaillis. Bientôt



Salvaert est seul. Hardi ! À sa femme apeurée il crie : « Mettez-vous à l'abri, ma mie ! ». C'est l'essaim complet de bandits qu'il doit anéantir ; les tueurs exultent, pardi ! Avec leur proie ils jouent et rient. Salvaert chancelle puis pâlit ; un coup de massue l'étourdit, une hache s'abat, il périt. On le dépouille, c'en est fini.

Ermengaert serre un crucifix. Elle a quitté le champ de bataille et sait qu'elle n'a plus de mari. Il lui faut fuir cette racaille. Chaque pas l'éloigne du traquenard. Elle sait aussi que ce garçon, ce fils désiré par Salvaert, ne naîtra pas dans un cocon. « Mon enfant, mon petit trésor, ton vaillant père a succombé ! Tu échapperas à la mort car je saurai te protéger. » Alerté par des bris de branches, un ermite se précipite et tandis qu'Ermengaert s'épanche ils se dirigent vers son gîte. C'est là, à la Fontaine del Saulx, que naîtra l'enfant de Salvaert. C'est là, à la Fontaine del Saulx, que disparaîtra Ermengaert. La force lui a-t-elle manqué, tentant d'échapper au géant ? L'ermite l'a-t-il mal soignée, mettant au monde son enfant ? L'ombre de Phinaert plane encore, rouge de sang, noire de haine.



L'ermite veille : l'enfant vivra. Comment élever un bébé ? Le lait de biche le nourrira, il y aura fruits et gibier. Lui qui menait une vie ascétique se préoccupe du bambin, lui donne son nom, Lydéric, ne vit plus que pour l'orphelin. Instruit comme il se doit, il lui apprend les lettres, les arts et à réagir de sang-froid afin que jamais l'ardeur ne l'égare. Quant au furieux art du combat, c'est au service du roi anglais que Lydéric l'étudiera, loin de l'ermite en sa forêt. Le sort réservé à son père, la brutalité de Phinaert, la funeste destinée de sa mère, il sait tout de ce cauchemar. Vingt fois l'hiver est revenu, Lydéric quitte l'Angleterre. Chaque fois il a combattu sans mettre le genou à terre. Il se hâte vers Epinay où séjourne le souverain à qui il fait part des excès du prince Phinaert, l'assassin. Dagobert, roi de l'équité, de la justice, de la droiture, aussi de l'impartialité, questionne Phinaert avant de conclure. Il consulte ses conseillers, il reçoit amis et témoins. Refusant de s'apitoyer, il décide néanmoins. Seul Dieu peut juger et condamner : un duel vaut mieux qu'un procès.

L'on vit alors Phinaert se réjouir, que ce duel n'effrayait pas. Bâti de roc comme un menhir il ne craignait aucun faux pas. Lydéric remercia son roi, l'assurant d'un combat loyal, certain d'accomplir un exploit et surtout son devoir filial. Phinaert, le géant tortionnaire, se voyait sans l'ombre d'un doute vainqueur d'un duel sur ses terres, acclamé sans qu'il lui en coûte. La santé du roi Dagobert, cependant, était un souci ; à cause de son état précaire on l'emmena à Saint-Denis. Pour honorer Dieu et son roi, Éloi, orfèvre et conseiller, avait embelli autrefois cette basilique appréciée. C'est là que seront inhumés le Mérovingien Dagobert puis les rois qui vont lui succéder après un pouvoir éphémère. Le duel annoncé eut lieu un an après la mort du roi. S'étaient amassés, en curieux, paysans, bourgeois et villageois. Les alentours du pont de Fins semblaient une joyeuse foire mais on pensait qu'il était vain d'oser prétendre à la victoire, car cette victoire souhaitée, c'était celle de Lydéric : les habitants terrorisés n'osaient l'avouer en public.

Mais se pourrait-il qu'un jeune homme terrasse à lui seul un titan ? Qu'un vaillant orphelin assomme l'assassin de ses chers parents ? La Deûle coule flegmatiquement, caressant de nombreux îlots ; les clameurs de l'attroupement inquiètent les gens du château. Le duel paraît inégal ; l'un se prépare à un carnage, l'autre veut un combat loyal. Alors cessent les bavardages. Le bâton de Phinaert s'abat, se brise sur le parapet, fait voler la pierre en éclats. Lydéric a su esquiver. Son poignard semble être un canif ! Il le plante dans un mollet : « Tu me chatouilles, tu me griffes ! As-tu, petit, d'autres projets ? Une piqûre de moustique ! », ricane, agressif, le colosse. Rapide, il saisit une pique, se met en position, féroce. Gros ou maigre, petit ou grand, cela dépend du point de vue : Phinaert l'apprend à ses dépens quand Lydéric prend sa massue. Le genou droit craque et fléchit ; Phinaert s'adosse au parapet tandis que, soûl, sans stratégie, son bras s'épuise en moulinets. Lydéric est devant, derrière, il est partout, il est nulle part ; Phinaert, dans une fourmilière, est piqué d'un millier de dards. Il ahane, la hache à la main ; ses mouvements mal calculés lui donnent l'allure d'un pantin, d'un automate déréglé. Maladroit, armé jusqu'aux dents, voici l'hercule exténué ; il a combattu sans talent, il sera donc destitué. Juché sur le muret, précis, Lydéric ajuste son coup : le crâne se fend jusqu'aux sourcils, la faucheuse est au rendez-vous. La masse sans vie du filou heurte le sol avec fracas, fait exploser le garde-fou pour s'abîmer en contrebas. Il faudra à ses renégats de longs moments de dur labeur pour le tirer de l'eau de là et aller le faire pendre ailleurs.



Le roi se montra prolifique en félicitations, ému, généreux envers Lydéric. Notre héros se vit confier la grande clé du château-fort du géant si vite humilié et celle de la salle au trésor. Dans les hameaux on applaudit ; Lydéric sut se faire aimer ; il dirigea sans tromperie sa petite communauté. Petit à petit elle s'accrut : l'on assécha, l'on cultiva, l'on construisit, l'on y vécut de travail et d'amour, malgré de fréquents et féroces envahisseurs. Il a suffi dans notre conte d'un pas de géant pour passer du château de l'île au réputé château de Lille. Lille au passé omniprésent, du beffroi de l'Hôtel de Ville aux nombreux Géants qui y ont élu domicile ; Lille que fonda Lydéric, éternel héros des Flandres, maintenant mannequin d'osier héroïque maintes fois né de ses cendres ; l'opprimé a su résister, l'oppresser a été vaincu ; les Lillois les voient défilier, réconciliés, de rue en rue.

## LES GEANTS PROVINOIS

Les Géants de Flandre ont, au fil des années, eu plusieurs vies : dégradations accidentelles ou volontaires, guerres, mauvais entreposage, matériaux fragiles ont parfois eu raison de ces mannequins, qu'il a fallu restaurer ou complètement reconstruire. La première mouture de Lydéric et Phinaert date de 1825. Les deux ennemis réconciliés ont animé les fêtes populaires jusqu'en 1830. Une deuxième génération, née en 1850, n'a pas survécu à la 2ème guerre mondiale. 1956 vit la naissance d'un 3ème couple, qui périt dans un incendie en 1995. La version actuelle date de 1999.

Intéressons-nous aux Géants provinois, car cette tradition a également marqué la vie de notre village. Après avoir affronté les horreurs de la guerre, les Provinois durent reconstruire : leur village, leurs maisons, leurs foyers. Le temps vint où ils purent penser à oublier momentanément leurs soucis, et c'était bien le but que s'étaient fixés les Gais Lurons qui, dans les années 50, animaient la Ducasse du Riez en septembre.

Les réjouissances (buvette, stand tarte à gros bords et libouli, talibure, bal, défilé,...) duraient trois jours pendant lesquels les Géants provinois, des Géants portés, étonnaient et amusaient les spectateurs de rue en rue. Le père, Ming' Parmint, ouvrait la marche, suivi de près par son épouse Galoène ; derrière eux caracolait leur fils Mebuhaut. *El libe inciclopédie Wikipedia*, qui se base sur le *Lexique picard du tisserand* de Gaston Vasseur, nous fournit au sujet des noms une explication nécessaire, liée aux nombreux tissages implantés à Provin : *Ech mébuhaut ch'est él navette, èl bobine d' fil dé trame ; èl galoène ch'est ch' tambour d' chaine ; ch' parmint ch'est un apprêt fait d' farine pi d'iau pour avoér ène boène tenue des pièches dé tissus*. Tout est plus clair à présent



Cette photographie, non datée, a été prêtée par un Provinois lors de l'exposition réalisée en 2004-2005 par Mme Pique et M. Bottin : les Gais Lurons entourent plusieurs Géants, dont la vie fut hélas trop courte puisqu'ils disparurent au début des années 60. Mais ce fut, en quelque sorte, pour laisser la place à d'autres.

En 1987 d'abord, lors d'un carnaval qui se termina par un beau feu de joie, effaçant toute trace des Géants réalisés en partie par les enfants.



En 1993, la fête de clôture du Centre Aéré fut aussi le jour de baptême d'une certaine Ecoline-Galoëne, descendante de Galoëne et Ming' Parmint, une grande fille de 2,50 m. Les géants grandissent vite, si bien que dès 1994, pour la fête de clôture suivante, Ecoline rencontra et épousa Colin, coiffé d'un magnifique haut-de-forme façon tuyau-de-poêle.



Et voici qu'en 2018 réapparaissent Ming' Parmint et Galoëne, vêtus de bleu et de blanc et portant fièrement les armes de Provin. « Le Carnaval des Géants a, sans doute, réveillé des souvenirs mémorables chez nos aînés et en a marqué de nouveaux chez les plus jeunes », lisait-on dans Prov'info d'avril 2018.



# UNE GENEALOGIE PROVINOISE

*Bâtir un arbre généalogique provinois imaginaire suppose que l'on démarre avec un patronyme. C'est une évidence, mais lequel choisir ? Tailliez, en souvenir du parfum des bonbons achetés chez Alice le dimanche après la messe ? Delplace, à cause de l'odeur du pain fraîchement cuit au bois ? Vasseur, pour retrouver le fumet du rond de saucisson que le boucher offrait aux enfants ? C'est décidé, ce sera Potteau en réminiscence de l'arôme du café torréfié qui, lui aussi, rythmait la vie du village. Bien entendu, la « branche » Potteau de cet « arbre » est purement imaginaire et ne prétend pas être celle d'une quelconque famille provinoise. Ce récit est basé sur des événements réels, mais les membres de la famille Potteau sont pure création. En outre, il s'agit d'une généalogie descendante agnatique : seule la lignée masculine est représentée ; en fait c'est un patronyme qui est suivi ici, dans le but de revivre quelques épisodes de l'histoire provinoise.*

## Ambroise Postiau

Les mauvaises langues vous diront que ce monsieur **Ambroise** avec lequel débute la présente généalogie doit son nom au fait qu'il mettait en place les... poteaux qui aidaient à la construction de l'échafaud situé à une extrémité de l'actuelle rue Ghesquière. Il n'en est rien. Ambroise était connu sous le nom d'Ambroise, Ambroise de Clovis ou encore Ambroise fils de Clovis ; à Annœullin ou Bauvin on l'appelait Ambroise de Provin ; mais sa gentillesse, son empressement à venir en aide lui avait vite valu le sobriquet de **Postiau** : le pilier, celui sur lequel l'on pouvait compter, l'ami en somme. Aussi lorsqu'il fallut que chaque Français porte un nom officiellement reconnu, un patronyme, et nous sommes quelque part au XIII<sup>ème</sup> siècle, le nom de Postiau lui fut naturellement attribué. Les erreurs dues à une tenue des registres parfois brouillonne transformèrent petit à petit son nom, qui devint Postau, Posteau, Poteaux et enfin **Potteau**.

## 1 Baptiste

**Baptiste Potteau**, fraîchement baptisé par Philippe De Cambray, qui tenait la cure de Bauvin-Provin, n'apprécia pas l'eau glacée qui lui inondait le visage ; nous sommes en 1603. La veille, lors de l'habituelle réunion de la Fabrique, le prêtre avait ouï dire que Provin, qui, jusqu'au 6 juin 1603, appartenait à l'abbaye de Saint-Trond en Hesbaye allait dépendre de l'abbaye Saint-Vaast à Arras. Cela n'allait pas changer le quotidien des Provinois, l'époque voulant que les fiefs soient échangés au bon vouloir des puissants ; les impôts sur les récoltes seraient dorénavant versés à l'abbaye Saint-Vaast. Baptiste n'en avait cure.

Cinquième enfant de la famille Potteau, il était le premier garçon et en fait le premier enfant à ravir son père. Tout enfant, il vit son misérable logement, une seule pièce servant de cuisine, salle à manger et chambre commune, s'effondrer le lundi de Pâques 1609. Une tempête destructrice ravagea la région, abattit les clochers des églises, coucha les moulins, déracina les arbres, souleva les flots de la Deûle. Le moulin de la veuve Gruson, situé à Annœullin sur la route de Provin, fut détruit. Les habitations, dites de fortune, situées dans les quartiers du Riez, du Faubourg ou le long du Grand Chemin de Bauvin à Annœullin, en avait souffert. Les chemins, dont aucun n'était empierré, se révélaient impraticables, l'eau creusant des rigoles et charriant des immondices. Le sol des maisons, en terre battue, était inondé, les pailles flottant parfois à la dérive.

Si les premières années de la vie de Baptiste furent difficiles, sa vie d'adulte ne le fut pas moins. La guerre de 30 ans, provoquée par un conflit entre états protestants et états catholiques, frappait encore la région lorsque son fils Jean vint au monde ; hélas la mémoire familiale n'a pas gardé la moindre trace de la mère de Jean.

## 2 Jean Potteau / Marguerite Sion

**Jean Potteau** naquit vers 1647, en pleine guerre de 30 ans, il était donc espagnol. Après le Traité des Pyrénées, en 1659, Provin n'était plus espagnol ; Jean devint donc français, tout comme sa future épouse, **Marguerite Sion**, native aussi de Provin en 1659. Cependant les Provinois et leur bailli Antoine Duriez voyaient d'un mauvais œil leur rattachement à l'Artois et protestèrent. Bon prince, Louis XIV les écouta, les entendit et décida : en 1669 Jean et Marguerite, qui allaient s'unir en 1681 et engendrer une lignée dont les lignes qui suivent se veulent un reflet, étaient français et Provin dépendait de la châtellenie de Lille, non plus d'Arras.

Marguerite mit au monde **Pierre François** en 1682 ; baptisé dès le lendemain par l'abbé Dupire il survécut néanmoins ; les voisins rendirent visite sur visite, apportant cadeaux et papotages. Jean besognait quotidiennement sur une terre appartenant à l'abbaye de Saint-Vaast ; elle peinait à la cuisine et au potager ; ils ne pensaient guère aux loisirs, qui se limitaient en hiver aux veillées au coin de l'âtre en compagnie de grand-père et grand-mère, chez qui ils vivaient.

Aussi le 16 février 1692, un samedi, fut-il un jour riche en émotions. A la suite d'un litige au sujet de l'exploitation des tourbières, les gens d'Annœullin saccagèrent le terrain où les Provinois levaient la tourbe : ni une, ni deux, ces derniers firent saisir les cloches de l'église d'Annœullin. Il est vrai que les vandales annœullinois avaient sonné les dites-cloches pendant leur expédition ! Un procès eut lieu ; déboutés, les Provinois en furent pour leurs frais. Les cloches furent donc restituées sans tambours ni trompettes.

## 3 Pierre François Potteau / Marie Catherine Bayde

**Pierre François Potteau** trouva grâce aux yeux de **Marie Catherine Bayde** et Antoine François Adam, curé de la paroisse de Bauvin-Provin, bénit leur union le 5 janvier 1709, un samedi pluvieux. Les réjouissances durent être interrompues en fin de soirée : un froid glacial s'était abattu sur la région. Le lendemain on constata que la Deûle était prise par la glace, le bac ne ralliait plus Bauvin. Les sols, détrempés par les pluies, gelaient en profondeur, les récoltes étaient perdues. La famille royale elle-même ne put se nourrir à sa faim, c'est dire ! L'année précédente déjà la neige avait entraîné la famine dans le Carembault et cette année allait être pire, avec une alternance de redoux et de regels détruisant au fur et à mesure la végétation naissante. Dans son registre paroissial, Antoine François Adam allait en 1709 enregistrer le décès de 28 personnes : une famille sur deux allait perdre une épouse, un enfant, un aïeul ; un habitant sur dix allait décéder. Pierre François et Marie Catherine gagnèrent l'année suivante péniblement, se nourrissant de rares légumes et de soupes trempées. Parfois un villageois plus aisé tuait le cochon, mais cela était hors de prix. Souvent ils se réfugièrent dans la prière. Malnutrition, hygiène insuffisante, soins médicaux inexistantes, ils perdirent leur premier enfant en 1710 mais en 1711 leur beau petit Antoine eut la chance de naître dans de meilleures conditions.

#### 4 Antoine Potteau / Marie Anne Joseph Gard

**Antoine Potteau** avait 13 ans lorsqu'il eut l'autorisation d'abandonner ses fréquentes « guerres des boutons » avec ceux de Bauvin ou d'Annœullin pour passer au niveau supérieur en participant à la non moins fréquente guerre de la tourbe, plutôt réservée aux adultes. Quelle outrecuidance chez ces gens d'Annœullin ! Sous prétexte que quelques tourbiers provinois avaient dégradé un chemin menant aux tourbières annœullinoises le bailli et les échevins d'Annœullin, accompagnés de compères villageois, prétendaient par une opération de représailles mettre les Provinois au pas ! Quel culot ! Le sang de ces derniers ne fit qu'un tour, la moutarde leur monta vite au nez et Antoine Potteau connut la joie d'une escarmouche livrée pour la bonne cause ; de part et d'autre serpes, bâtons, fusils furent brandis ; de part et d'autre vociférations, braillements, protestations foisonnèrent. Puis l'on se sépara, l'incident était clos, encore une fois. Avant que la houille ne soit utilisée, la tourbe prélevée dans les zones marécageuses était une matière première indispensable pour le chauffage, l'on comprend donc la motivation des uns et des autres.

La petite **Marie Anne Joseph Gard** écouta son père raconter ses exploits guerriers aux côtés d'un tout jeune garçon particulièrement intrépide, le dénommé Antoine, sans se douter que quelques années plus tard, en 1728, ils se lieraient d'amitié lors de la première célébration en l'église Saint-Martin par Charles Masson, pasteur de notre paroisse à présent détachée de celle de Bauvin. Elle pleura des jours entiers lorsqu'Antoine se vit dans l'obligation de réparer ses torts en épousant une jeune bauvinoise qu'il avait imprudemment séduite. Malheureusement cette jeune femme mourut en couches et son bébé ne survécut pas.

En 1738 Antoine épousa en secondes noces la peu rancunière Marie Anne. Mariage de raison sans doute : un homme ou une femme restaient rarement célibataires, espérant mieux vivre en unissant leurs maigres moyens et en partageant les tâches.

#### 5 André Potteau / Jeanne Leborgne

**André Potteau** fut en 1756 le huitième et dernier enfant de Marie Anne Gard. Indocile dès son plus jeune âge, peu enclin à partager les tâches domestiques et les travaux aux champs, y compris le glanage, il fit les 400 coups en compagnie de quelques autres rebelles. Fin 1786, la jolie mais naïve **Jeanne Leborgne** attendait un enfant : ses parents et ceux d'André s'entendirent, trouvèrent un arrangement et Antoine Joseph Bossu, vicaire, les maria. Bien entendu il n'avait pas su signer son acte de mariage, alors que, étonnamment, Jeanne faisait partie des quelques épouses sachant signer.

Jean Baptiste naissait l'année suivante. Mais la paternité ne calma pas André. Les jours d'abord prometteurs puis dramatiques de la Révolution le virent sans foi risquer sa vie ; il protesta quand l'abbé Hellincq, prêtre réfractaire fut enlevé par les révolutionnaires ; il manifesta son opposition à l'abbé Carpentier, nommé par l'état. C'est qu'André était attaché aux traditions. Il finit par fréquenter un personnage qui s'était attardé dans le voisinage ; bon discoureur, celui-ci sut l'entraîner dans ses extravagances. Il en résulta le 28 Floréal An III, c'est-à-dire le 17 mai 1795, une intervention de la Gendarmerie de La Bassée pour arrêter à Provin « un quidam accusé par la rumeur publique de discréditer les assignats et d'avoir chanté le Te-Deum dans la commune pour le rétablissement prétendu de la Royauté ». Le quidam en question fut interpellé, André dut son salut à sa connaissance parfaite des ruelles du village.

## 6 Jean Baptiste Potteau / Marie Thérèse Grard

**Jean Baptiste Potteau** n'emboîtera pas les pas de son père : sa mère Jeanne Leborgne avait veillé à ce qu'il reçoive éducation et instruction. Garçon travailleur et consciencieux, il s'était fait embaucher comme valet de charrue dès sa dixième année chez François Joseph Thobois, cultivateur à Provin. Cela lui vaudra en 1841 de figurer parmi les plus méritants et de recevoir une fourche d'honneur et un livret de 25 francs, avec les félicitations du Conseil municipal. Son épouse, **Marie Thérèse Grard**, n'était autre que la fille du meunier, enfin d'un des quatre meuniers du village, celui qui était situé Chemin du moulin à huile, qui donnait sur le Chemin de Pont à Vendin à Annœullin. Lui ne faisait pas tourner un moulin à vent à farine, il écrasait les graines de courge, de lin ou de colza ou encore des noix pour produire de l'huile. Jean Baptiste, se rendant un jour au tordoir pour le compte de son maître, avait, regardant la pointe de ses sabots, demandé à Marie Thérèse si elle envisageait de participer à la prochaine fête patronale, à la Saint-Martin... L'on se demande encore pour quelle raison le bambin qui allait naître moins d'un an plus tard allait s'appeler **Martin**. Malheureusement Marie Thérèse mourut en couches et Charles Antoine Joseph Thobois, Officier de l'Etat Civil, se transporta au domicile familial pour y constater le décès de la jeune maman.

## 7 Martin Potteau / Victorine Mortreux

**Martin Potteau**, né dans de bien tristes circonstances en 1812, assistera à la proclamation de la République en 1848 et à la proclamation de l'Empire le 5 décembre 1852. Ces deux nouvelles furent célébrées dans le village mais les archives ne précisent pas laquelle des deux fut la plus acclamée. Décédé à 84 ans en 1896, Martin aura connu la fin du Premier Empire, trois rois, la Deuxième République, le Second Empire et les débuts de la Troisième République : un livre d'histoire à lui seul !

De dix ans son aînée, **Victorine Mortreux**, qu'il épousa en 1834, était la fille d'un fabricant provinnois de tissus et toiles à filtrer pour sucreries, raffineries et distilleries. C'était un pacte réfléchi de vie commune, mais ils tinrent bon jusqu'à leurs Noces d'Or et tous deux s'en allèrent douze ans plus tard. Ils en virent des changements, car Provin était en plein développement ! Le pavage des rues, tant souhaité car les chemins étaient impraticables par mauvais temps, en particulier les rues du Riez (maintenant Rues Carnot et Faidherbe), Cramette (maintenant Rue Gustave Delory) et du Marais (maintenant Rue Charles Saint-Venant), fut enfin entrepris et la pose de caniveaux fut un premier pas vers la salubrité publique ; Martin dut, comme tous les hommes âgés de plus de 18 ans, donner une journée de travail sur l'un des chantiers, ce qu'il fit sans maugréer.

Victorine se réjouit de la construction d'un pont-levis sur la Deûle en 1851, destiné à remplacer le bac pour gagner Bauvin : ce serait plus commode pour rendre visite à sa sœur.

A l'intersection des chemins de Pont-à-Vendin à Annœullin et de Bauvin à Epinoy sera creusé un premier puits de mine en 1857 puis un second à proximité en 1873. Cependant ni Martin ni ses enfants n'auront l'occasion d'y travailler, la production de houille étant insuffisante.

## 8 Martin Potteau / Marie Françoise Dupuis

**Martin Potteau** avait 22 ans lorsque **Marie Françoise Dupuis**, qu'il fréquentait assidûment, décida de convoler en justes noces en 1859. Ce Martin-ci était le fils du précédent : il était fréquent de donner à un fils le prénom de son père. De la même manière, lorsqu'un enfant mourait en bas âge il n'était pas rare de donner au suivant le même prénom ; Marie Françoise jugea que deux baudets qui s'appellent Martin, c'était bien suffisant, elle appela donc son fils **Alexandre** et les deux Martin allèrent déclarer sa naissance à Louis Alexandre Legrain, officier d'état civil en 1861.

Alors que le tissage à domicile était une activité auparavant couramment pratiquée, de nombreuses usines textiles s'installèrent à Provin : Demol, Deren, Fourmaux, Leborgne, Mortelecque, Robin, Willefert, Wiplier... Ayant eu la chance de bénéficier d'une solide instruction à l'école, résolue et persévérante, Marie Françoise avait pu obtenir un emploi dans les bureaux de l'usine Mortreux, emploi moins pénible qu'en atelier sur machine à tisser.

Tous deux feront partie des privilégiés qui, le 1<sup>er</sup> décembre 1882, un vendredi, iront faire quelques emplettes à Lens en train, le tronçon Provin-Lens étant désormais ouvert par la Compagnie des Chemins de Fer du Nord.

Bien qu'interdits une vingtaine d'années plus tôt, les combats de coqs continuaient d'attirer coqueux, parieurs et curieux, le plus souvent dans la clandestinité. Martin aimait y assister, pariait de temps en temps une pièce de cuivre ou de bronze et appréciait grandement l'ambiance survoltée du public massé autour du parc, retenant le souffle lors des coups portés ou s'extasiant à la vue du coq gagnant, tout ébouriffé et parfois sanguinolant.

## 9 Alexandre Potteau / Hortense Mahieu

**Alexandre Potteau** ! Quel phénomène, ce gaillard ! Don Juan, coureur de jupons ; mais, sincère, il allait parfois jusqu'à épouser. Sa troisième épouse, **Hortense Mahieu**, une provinoise, lui donna deux enfants, dont **François** en 1901, l'année de leur mariage.

Comme nombre de ses compagnons de travail, il prenait le car à l'aube à l'église pour se rendre aux mines de Lens. Hortense s'occupait de la maison : les repas, la préparation du pain, le ménage, la buée, le lavage de la cour, le repassage, l'entretien quotidien du potager, les soins aux animaux, le raccommodage des vêtements usés, la couture, les courses au marché... Les archives ne révèlent pas dans quelle mesure leur mariage, petit à petit se dégrada, ni ce qu'il advint d'Hortense.

Toujours est-il que le 19 mai 1923, suite à des constatations faites un an auparavant, Alexandre reçut une amende pour entretien d'une concubine au domicile conjugal ! L'époque n'était pas tendre avec qui était friand de galipettes ! La loi était stricte mais s'appliquait différemment selon que l'on était homme ou femme : elle considérait que l'épouse était adultère en tous lieux dès la moindre aventure amoureuse tandis que le mari devait avoir entretenu sa maîtresse au domicile conjugal. Alexandre risquait une amende de 100 à 2000 francs ; une femme mariée aurait pu, elle, écoper d'une peine de trois mois à deux ans de prison ! Mais c'était en 1923. Les archives ne précisent pas non plus le nom de cette heureuse amoureuse, ni si elle était mariée, ni si la justice a été clémentine avec elle.

Malgré tout, ses déboires n'avaient pas empêché Alexandre de figurer parmi les participants à la cérémonie d'inauguration du Monument aux Morts au coin de la rue Gambetta le 17 septembre 1922, rendant ainsi hommage aux victimes de cette guerre atroce et en particulier à son neveu Albert, tué aux combats d'Épernay le 24 octobre 1914 et dont le corps gisait à Fère-Champenoise.

## 10 / François Potteau / Marie Agnès Boitel

**François Potteau** aura 21 ans lorsque M. Louis Menu, maire, signera le cahier des charges pour la concession de la distribution d'une énergie électrique pour la commune de Provin. L'électricité, c'était donc en 1922, dans certaines rues et quelques foyers. Le téléphone sera installé à la mairie en avril 1924 : jusque lors seuls le bureau de poste, quelques commerçants et industriels en étaient équipés.

Une certaine **Marie Agnès Boitel** avait trois frères, qui tenaient, l'un un café-coiffeur, l'autre un café-cordonnerie et le troisième un café-épicerie. François les fréquentait tous les trois -ainsi que, d'ailleurs, la dizaine d'autres cafés-estaminets provinois, où il jouait aux cartes ou au javelot- et rencontrait régulièrement Marie Agnès. Pour une union faite dans les règles, c'est-à-dire en trois temps, il y eut la demande faite aux parents Boitel, les fiançailles, puis le mariage. Après le passage obligé devant Monsieur le Maire fier de son tout nouveau téléphone, en 1923, un bon lapin aux oignons dépiauté par Alexandre attendait la famille, bien arrosé d'une bière faite maison ; après plusieurs parts de tarte au libouli et à gros bords préparée à la maison puis cuite chez le boulanger à côté de la mairie, accompagnées d'un café fort à la chicorée suivi d'un petit verre de genièvre, tous se montrèrent bien gaillards... dans la pure tradition des gens du Nord, jusque tard dans la nuit, avec quelques débordements dans les rues maintenant pavées et partiellement éclairées.

Le village se relevait de la guerre ; on allait reconstruire l'église ; le maire reprochait au préfet sa décision d'interdire la circulation sur les rives de la Deûle, compliquant ainsi le quotidien des ouvriers se rendant au travail à vélo et des cultivateurs se rendant aux champs ; la taxe sur les vélos restait en vigueur et la taxe sur les chiens était augmentée. En 1942, après le décès de François, sera créé un syndicat intercommunal qui aura pour objet d'assurer l'exploitation d'une distribution publique d'eau potable. Une extension de ce service sera demandée sept ans plus tard pour les rues La Fayette Prolongée, Camille Desmoulins, Léon Gambetta (sentier Barré), Henri Catoire (sentier Merlen), Henri Catoire Prolongée, Henri Durre prolongée, Chemins de Pont-à-Vendin et du Cimetière, voies qui n'étaient pas encore reliées au réseau.

A peine remis de ce qui devait être la dernière, hommes, femmes et enfants durent faire face à une autre guerre dévastatrice. Adèle, Henriette, Julienne, Lucie, Marie, Oscar, Victoire, Victor : chacun d'eux se trouvait rue Nationale lorsque les allemands bombardèrent Provin le 26 mai 1940 ; François regagnait son domicile rue du Riez ; lui aussi fut frappé. Marie Agnès vécut jusqu'en 1967. Son dernier plaisir fut de regarder son programme télévisé en couleurs, pour la première fois, transmis par l'émetteur de Bouvignies, en mai 1967.

## 11 Emile Potteau / Madeleine Boulanger

Marie Agnès avait en 1924 donné naissance à son premier enfant, **Emile**. Il connaîtra la guerre de 39-45, l'Indochine, puis l'Algérie. C'est en Indochine, en 1947, qu'il épousera une certaine **Madeleine Boulanger**, née la même année que lui et demeurant à Provin : mariage étonnant, mariage par procuration. Dans les années 50 il fonda de grands espoirs sur les politiques européennes mises en œuvre pour mettre fin aux guerres qui bouleversaient régulièrement l'Europe. En 1962, les Français se prononçaient par référendum sur l'élection du président de la République Française au suffrage universel direct, et c'est avec satisfaction du devoir accompli qu'Emile glissa son bulletin dans l'urne.

Les Provinois seront dans les années 60 - 70 des citoyens enthousiastes et zélés, se voyant attribuer le Trophée du Civisme en 1967, en récompense du grand nombre d'inscrits ayant voté. En compagnie du maire, Charles Vion, du Conseil municipal et de nombreux Provinois, Emile fut alors reçu en grande pompe à Paris par Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée Nationale.

A Provin, il sera témoin de la volonté des municipalités, qui mettront tout en œuvre pour reconstruire le village, étendre les réseaux électrique et d'eau potable, remplacer progressivement les pavés par du macadam, améliorer la salubrité publique. De nouveaux quartiers seront créés, des écoles seront construites.

Le mercredi après-midi Madeleine aimait se rendre place Jean Jaurès où se tenait le marché hebdomadaire, y faisait des achats chez "Monsieur cent francs" et n'oubliait pas d'acheter quelques guimauves et biscuits vendus au détail et tant attendus par les enfants à son retour, après l'école. Ce jour-là les devoirs pouvaient attendre un peu car il n'y avait pas classe le lendemain. Seuls les enfants allant au catéchisme, sous la bienveillance des sœurs Nicole et Anne Marie, devaient se lever tôt le jeudi et prendre la route dès 7 heures du matin. Les enfants de Madeleine et Emile n'y échappèrent pas.

De nombreuses fêtes étaient organisées par le Conseil municipal et des associations : la fête du 14 juillet, la fête de la Victoire et de Jeanne d'Arc, la Fête des Mères françaises, la ducasse de la place, celle du Riez et celle plus éphémère de la place de la gare, les bals populaires, les kermesses... Des subventions étaient accordées pour des colonies de vacances, des excursions à Cassel, Anor ou encore Phalempin, le Mont Noir, Merlimont. Emile et Madeleine prenaient plaisir à participer mais aussi à donner de leur temps pour la préparation des tartes vendues à la kermesse, ou le grattage des moules servies à la ducasse du Riez dans une bonne humeur entretenue par les Gais Lurons.

Coulonneux, coqueleux, Emile n'était ni l'un ni l'autre mais il aimait, comme son arrière-grand-père Martin, participer en tant que spectateur aux combats de coqs et partager une bière ou deux avec ses amis et avec Jean, qui possédait le gallodrome et ne détestait pas d'aller à l'occasion chercher quelques rats près de la Deûle pour l'organisation de concours de chiens ratiers.

Seule Madeleine connut l'an 2000. Emile s'en était allé le 6 mai 1994, jour de l'inauguration officielle du tout-nouveau tunnel sous la Manche.

## UNE VISITE IMPROMPTUE

Celui qui a eu la bonté de me confier l'histoire que je vais vous conter m'a certifié n'avoir modifié aucun des faits qui lui ont été rapportés par plusieurs et a garanti leur authenticité. Je vais vous livrer en leur redonnant un peu d'ordre et de clarté les propos qu'il m'a tenus. Libre à vous de croire en la totalité des événements à venir ou de faire votre choix entre faits véridiques et idées factices. Le premier des quidams de l'histoire était passeur, entendez par là qu'il aidait les voyageurs à passer la Deûle. Tout à la manœuvre de son bac, situé là où la Deûle, non loin du Clos de l'Abbaye, n'inondait pas trop les terres alentour, il vit venir vers lui un cavalier qui longeait du mieux possible cette rivière capricieuse sur une piste boueuse et glissante. Il s'approcha de la berge, mit pied à terre et salua l'étranger ; s'il vous faut traverser, c'est ici, l'ami, sinon vous serez quitte à parcourir quelques lieues encore, mais je vois votre cheval fumer, il est épuisé et vous devez l'être tout autant. Que me juges-tu sur l'aspect de mon cheval, passeur ? Tu te montres bien outrecuidant ! Souhaites-tu goûter du plat de mon épée ? Point, monseigneur, j'espérais me rendre utile et gagner quelques pièces ; les manants de nos paroisses ne suffisent pas pour nourrir mes enfants, Jean, l'aîné, et... Suffit ! C'est ici que je veux traverser. Attrape cette bourse et occupe-toi de mon cheval pendant que je me dégourdis les jambes. Le cheval grimpa docilement sur le bateau à fond plat, son cavalier ne tarda pas à le rejoindre puis le passeur se mit au travail, guidant le bac en s'aidant de la corde tendue en travers de la Deûle. Le cavalier ne rechigna pas à mettre la main à l'ouvrage.

Parvenu sans encombre sur l'autre rive, car le passeur était un fin connaisseur de son métier, le cavalier se fit préciser le chemin qu'il devait maintenant prendre pour gagner sa destination. Je ne vous en dirai pas davantage pour l'instant. Quelques mètres plus loin, la Deûle n'avait pas débordé, l'herbe était verte et accueillante. Le cheval ne se fit pas prier et fit un festin. Je vais vous en dire plus sur lui. C'était, à ce qu'on m'a dit, un palefroi, un animal fort élégant, doux et discipliné. De la couleur de sa robe je ne sais rien mais, c'est certain, le chevalier se déplaçait avec aise et confort. La selle de cuir était commode ; des sacoches, de chaque côté, débordaient de provisions ; une couverture joliment ornée attendait les grands froids. Celui qui m'a confié tout ceci et dont je vous parlais au tout début de mon récit, a prétendu que le chevalier était vêtu d'une brigandine, une armure légère qui l'aurait protégé en cas d'attaque ; je ne partage pas son avis, car je sais quelle distance le chevalier a parcourue, quels chemins il a empruntés, de quelle durée aura été son voyage, et vous le saurez bientôt aussi. D'une attaque de canaille ou de routier, il n'avait rien à craindre et n'avait nul besoin d'armure, son épée aurait suffi. Par précaution et sagesse, il avait accroché à l'arrière de sa selle un morion, ce casque de métal imité des casques des Espagnols qui occupaient notre pays. Il portait un vêtement mêlant cuir et tissu robuste couleur d'automne. Pareillement de solides chausses renforcées par des pièces de cuir plongeaient dans de hautes bottes. Je vous l'assure, il était prêt à affronter le pire des voyages mais restait le plus beau des chevaliers flamands et je m'aperçois que j'ai oublié de vous décrire son manteau, en velours si mes souvenirs ne me trahissent pas, orné de ses armoiries. Un manteau adapté au périple qu'il s'était donné d'accomplir, ample, long, chaud, résistant et muni d'une capuche.

Il puisa dans ses victuailles et se restaura. Je ne détaillerai pas son repas mais sachez qu'il n'eut pas double ration, car c'était un homme prévoyant et il gardait toujours une poire pour la soif. Il consulta l'une des cartes qu'il avait emportées mais eut de la peine à retrouver les explications fournies par le passeur. Il prit un chemin qui l'éloignait des eaux poissonneuses et lui fit bientôt traverser une bourgade qu'il dépassa bien vite car il savait que son but était d'atteindre le bourg suivant. Cheminant d'un pas tranquille, il ne lui fallut cependant guère de temps pour apercevoir sur sa gauche une petite église en briques rouges flanquée d'un côté de ce qui semblait être deux minuscules chapelles éclairées chacune

par un vitrail, et au centre de la nef d'un clocher à flèche muni d'abat-son. Je tiens cette description de celui dont je vous ai déjà parlé, c'est donc vers lui qu'il faudrait tourner votre emportement si vous n'y trouviez pas votre compte. Le chevalier attacha son cheval à un anneau fiché dans le mur et s'avança vers le portail d'entrée. L'ayant franchi, il constata en lisant la date, 1533, figurant sur une tête de poutre sculptée, que ce lieu sacré serait bientôt centenaire. Les molettes de ses éperons cliquetaient, son épée lui battait le flanc, il se dirigeait vers l'autel ; il s'agenouilla. Je me refuse à pousser plus loin la relation de sa communion avec Dieu, celle-ci lui appartient et il est de mon devoir de ne pas m'immiscer dans ses pensées. Mais sachez qu'il resta agenouillé de longs moments ; son épée, chargée de l'histoire de sa famille et transmise par son père, bénie avant son départ, était posée au sol. Sans doute pria-t-il pour Anne, son épouse, qu'il avait laissée seule, il y a de cela de longs mois, en son domaine de Jonckershove. Celui au sujet duquel je vous ai déjà entretenu m'a confié la raison de son voyage si loin de chez lui, mais ce n'est pas encore le moment de vous en dire plus.

L'arrivée de notre chevalier n'était pas passée inaperçue, les quelques villageois revenus des champs ou du tourbage ou encore ayant cessé de filer se rassemblaient et discourent, palabraient, s'interrogeaient. Refermant le portail derrière lui, il salua le plus proche des groupes d'hommes en savante discussion. L'un d'entre eux quitta ses camarades et s'approcha du chevalier. Il salua respectueusement et se présenta sous le nom de Guillaume Duriez, mayeur de Provin, tout au service de monseigneur s'il le veut bien. J'accepte volontiers votre offre, monsieur le mayeur ; le chemin qui m'a mené à vous fut long et pénible ; je vous saurais gré de bien vouloir me fournir quelque endroit pour abriter et nourrir ma monture et me reposer moi-même. J'aurais également grand plaisir à m'entretenir avec vous si vos occupations vous en laissent le temps. Permettez-moi de vous offrir l'hospitalité, monseigneur, ma ferme est à moins d'un quart de lieue, vous pourrez vous y restaurer et vous ragaillardir. Chemin faisant, le mayeur, aussi laboureur lorsqu'il n'était pas occupé à résoudre une affaire au village, se montra curieux. Je vous le dis, il ne faisait que remplir son rôle et exercer son autorité, ce dont tous les Provanois lui étaient reconnaissants. Cependant, lorsque le chevalier eut enfin décliné son identité, qu'il semblait malicieusement vouloir dissimuler, le silence se fit jusqu'à la ferme de notre mayeur. Un paysan vint s'occuper du cheval, le chevalier se mit à l'aise, se désaltéra et s'installa confortablement au coin de l'âtre où un peu de tourbe achevait de brûler. Le mayeur occupa un autre fauteuil et reprit la conversation arrêtée quelques minutes plus tôt, comme si elle n'avait pas été interrompue. Je le crois un homme d'action mais aussi un penseur qui ne parlera qu'après avoir réfléchi, ce qui est bien utile quand on est à la tête d'un village et que l'on représente le seigneur.

Ainsi donc, monseigneur, vous me dites avoir bravé brigands et intempéries pour nous honorer de votre visite ? Ma foi, mon hôte, je dois t'avouer que je n'avais pas idée de ton existence ni de celle de ton village. Figure-toi que, à Gand où j'étais pour affaires, j'ai rencontré un certain Georges Bertoult, dit de Hollande, demeurant à Amsterdam mais aussi en déplacement à Gand pour une affaire le concernant. Apprenant mon nom, il m'a appris qu'il possédait un petit fief, dénommé le fief de Bruges, dans un village qui portait... mon nom ! Cette heureuse coïncidence le fit bien rire ! Le nom de Provin éveilla ma curiosité et sur le retour je n'hésitai pas à faire un détour. M'est avis qu'ils étaient bien de connivence ces deux-là, se connaissant pourtant à peine : le chevalier éclata de rire et fut aussitôt rejoint dans la bonne humeur par le mayeur. Est-ce une simple circonstance fortuite, ou votre famille a-t-elle dans le passé possédé quelques fiefs à Provin ? Vois-tu, la seigneurie de Jonckershove est la propriété des de Provin depuis plus d'un siècle et demi. Je tiens moi-même ce titre de mon père Jacques. Mais cet accueillant village, je te l'avoue, m'était inconnu jusqu'à ce jour. Là-bas nous sommes connus sous le nom de van Provyn, et je suis Lamoral, pour te venir en aide si tu le souhaites mon ami, car tu es un gaillard qui me plaît. Voyez-vous l'étrangeté de cette situation ? Lamoral de Provin se transportant à Provin ! Les deux hommes discutèrent ensuite des conditions de vie rendues difficiles par les escarmouches continuelles entre troupes occupantes. Ils en vinrent à parler des troubles occasionnés par les querelles entre catholiques et luthériens, mais c'est un autre sujet sur lequel je reviendrai car ce n'est guère le moment de l'aborder. On alla chercher un lapin, on le dépiauta et il passa

à la casserole. Quelques légumes tout frais tirés de terre l'accompagnèrent. Plusieurs pichets de la bonne bière de la brasserie provinoise réjouirent Lamoral de Provin. Je n'en dirai pas plus car vous en savez maintenant assez sur la raison de la visite impromptue de Lamoral à Provin. Ils discutèrent jusque tard dans la nuit.

Est-ce par amitié, par considération mutuelle ? Les deux hommes, s'appréciant, en vinrent à des échanges plus personnels et Lamoral s'épancha sur la raison de son voyage si loin de Jonckershove. Voilà un siècle qu'un nouvel ordre religieux, le protestantisme, étendait ses ramifications aux Pays-Bas, en opposition au catholicisme imposé par le roi espagnol. Mais je suis sûr que vous en savez plus que moi sur cette question et vous vous souvenez que d'atroces persécutions avaient lieu. L'on jugeait, l'on condamnait, l'on emprisonnait, l'on brûlait. Lamoral était de retour d'un long voyage qu'il avait effectué pour venir en aide à une parente âgée, Marie de Provin, fille de Liévin de Provin, conseiller du roi d'Espagne, épouse de Nicholas van Pietsen. Il n'était pas seul, d'autres parents s'étaient joints à lui, le retrouvant à Gand. L'affaire était grave : autrefois catholique, Marie, qui ne quittait pas sa seigneurie de Straten, s'était laissée convaincre par la doctrine hérétique si bien que l'évêque de Malines, il y a peu, la fit amener au tribunal spirituel de Gand afin de la juger selon les ordres du pape de Rome et du roi d'Espagne. Elle y fut emprisonnée dans une grande misère puis interdite à vie de tous les pays du roi d'Espagne, et reçut l'ordre de quitter la ville de Gand au plus vite. Son père Liévin n'y put rien malgré sa position, ses autres parents encore moins, mais chacun jura de faire son possible pour l'installer dans un pays plus accueillant et Lamoral, dépité et découragé par tant de bêtise et de noirceur avait repris la route du retour. C'est alors qu'il avait rencontré le dénommé Bertoult de Hollande et décidé de venir saluer les provinois.

Dieu fasse que votre parente finisse ses jours dans la tranquillité. Vous avez parcouru un long chemin jusque chez nous, nous en sommes honorés. Le lendemain, dès le lever du soleil, Lamoral avait salué son hôte, s'était rendu à l'église ; il pria Dieu pour qu'il ait les Provinois en sa sainte garde et assiste Marie de Provin dans les épreuves qui lui étaient infligées. De longues minutes il continua de se recueillir, ses pensées tournées vers Anne, son épouse, qu'il allait enfin retrouver à Jonckershove. Lorsqu'il ouvrit le portail et prit le chemin, il se trouva entouré d'hommes, de femmes et d'enfants, le mayer à leur tête, qui lui faisaient fête. Les villageois s'étaient rassemblés comme s'ils voulaient célébrer l'Ascension ! Ils l'accompagnèrent jusqu'à la limite du village voisin, où il prendrait à nouveau le bac, vers l'ouest cette fois. Voici toute l'histoire telle qu'elle m'a été dite par celui dont les propos ne peuvent être mis en doute et que je vous ai à mon tour dite en toute bonne foi. Comme il suffit de peu de temps pour faire et défaire les choses ! Hier inconnu, Lamoral de Provin allait petit à petit faire partie de l'histoire de Provin. Car, vous le savez aussi bien que moi, rien n'est jamais fini. Un artiste local accrocha dans l'église un tableau dans lequel il avait représenté un seigneur pèlerin arrivant en vue de Provin et accompagné d'un saint. La visite du chevalier se conta de génération en génération et cent années plus tard lorsqu'il fallut concevoir les armoiries du village, nul ne contesta le choix que firent les conseillers : les armes de Lamoral de Provin furent adoptées.



## LE SECRET

*Il rejoint son régiment le 21 septembre 1913. Comble d'ironie, il est classé Soutien indispensable de famille le 23 novembre 1913 ! Trop tard, il est la proie du 91<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, basé à Heiltz le Hutier. La Marne... 3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France. 10 octobre 1914, les frisés, c'est ainsi que ma mère les appelait, s'installent dans Provin. Ils volent tout ce qui leur manque, en particulier les chevaux, pillent les boucheries, les épiceries. La plus belle bâtisse est réquisitionnée pour les officiers, le poste de commandement investit la mairie, la cavalerie conquiert la Grande Brasserie, l'infanterie s'approprie l'école. Le village ne nous appartient plus. Notre vie non plus, nous ne pouvons plus décider de rien. Veuve à 23 ans, ma mère m'a élevée seule, il était écrit que je ne connaîtrais jamais mon père.*

C'est à peu près en ces termes que ma propre mère décrivait cette horrible période. Elle s'est toujours montrée réticente quant aux circonstances de la disparition de mon grand-père. Sa mère lui avait confié dans un souffle qu'elle avait appris de la bouche d'un camarade revenu gravement blessé qu'il était tombé sous la mitraille ennemie le 6 septembre 1914. Le souvenir de mon grand-père ne fut plus ne serait-ce qu'effleuré. Maman supposait que son corps reposait quelque part près de Heiltz le Hutier mais refusait d'en dire davantage et de répondre à de simples questions sauf lorsque, gênée par mon insistance, elle baragouinait quelques informations contradictoires. Mon insistance lui faisait de la peine, pourtant me parler l'aurait libérée mais il fallait franchir le pas et elle n'osait pas. Les années passaient, les dates anniversaires également sans que jamais la mémoire de mon grand-père ne soit évoquée. Petit à petit, je cessai de poser des questions : avais-je besoin de la tourmenter ? Je lui évitais ainsi de me mentir.

Cependant ce silence qu'elle s'imposait m'obsédait. D'autant qu'il lui était arrivé, parlant du camarade blessé qui avait annoncé la malheureuse nouvelle, de glisser un sous-entendu qui lui avait arraché quelques larmes. Je questionnai alors oncles et tantes, sans doute maladroitement car tous eurent le verbe fuyant ! Il arriva qu'un ami, se moquant gentiment de moi, me dit un jour que nous étions en 2020 et que le web pourrait peut-être lever le voile sur ce flou qui me rongeaient. Je me disais parfois qu'il ne s'agissait que de cachotteries, et d'autres fois je craignais de découvrir que mon grand-père avait... non, c'était impossible. Après quelques heures de mise à niveau en informatique, je m'inscrivis à un club généalogique en ligne et, sans tarder, demandai conseils et marches à suivre. Les généalogistes forment une communauté sympathique et altruiste, si bien qu'il ne me fallut que peu de temps pour être mise dans la bonne direction.

Je finis ainsi par mettre la main sur sa fiche signalétique tenue par le Ministère des armées. La résolution de l'énigme approchait. J'appris qu'il avait les cheveux châtain clair, que ses yeux bleus éclairaient un visage tout rond, qu'il était plutôt petit. Lieu, nom de régiment, dates, tout concordait avec le peu que ma mère m'avait confié à contre-cœur. Le soulagement me gagna lorsque, sous la mention du décès, je vis très nettement le cachet apposé disant « Mort pour la France » ! Mon infortuné grand-père avait été tué dans la Marne, comme le seront des centaines de milliers de soldats. Après un mouvement de retraite, la bataille avait repris le 6 septembre à Heiltz le Hutier, sur les ordres du général Joffre. Il tomba ce jour-là. Si sa fiche ne mentionnait aucune citation ou décoration, elle ne signalait non plus aucun antécédent judiciaire ni aucune condamnation. Le silence de ma mère, sa tristesse et sa crainte de parler devenaient maintenant incompréhensibles : grand-père est mort en héros dans ce petit village où il est inhumé, pourquoi avoir honte d'évoquer son souvenir ? J'imprimai la fiche signalétique et la tendis à ma mère.

Elle saisit la feuille d'une main mal assurée, rectifia la position de ses lunettes et lut. Il lui fallut plusieurs minutes pour lire et relire le document. Elle posa ses lunettes sur la table, se prit la tête entre

les mains et ne put s'empêcher de pleurer. J'espérais voir des larmes de joie puisque rien ne ternissait le passé de grand-père mais mon document n'avait fait que raviver le chagrin qu'elle éprouvait. Elle se contenta de me dire : *Merci, tu veux m'aider mais je t'assure que la vérité est ailleurs.* La vérité ! Cela signifiait-il que ce document, copie d'un document militaire authentique était un faux, avait été falsifié ? Cela me paraissait impossible. Ou improbable. Une erreur de transcription ? Je m'attelai à de nouvelles recherches. L'internet a ceci d'admirable, des millions de documents sont accessibles, il suffit de remonter certaines filières, faire quelques détours, trier et lire, lire beaucoup.

Je consultai les archives de l'état civil de mon village, ce qui demanda du temps et de la persévérance car les retranscriptions des actes de décès de soldats étaient faites après la guerre. Petit à petit je compris que les tables alphabétiques annuelles sont d'un grand secours et ne tardai pas à mettre à jour l'acte de décès que je recherchais. Ecrite en jolis caractères gothiques, la mention marginale « Mort pour la France » me soulagea ; il était inscrit qu'il était « décédé sur le champ de bataille » et sa mort avait été constatée par un sergent major, un sergent fourrier et un lieutenant. Comment maman pouvait-elle encore douter de quoi que ce soit ? J'imprimai la page du registre et la lui montrai. Pendant sa lecture je sentais monter en elle des sanglots irréprouvés qui se transformèrent en une colère incontrôlable, toute entière tournée contre moi : je ne respectais pas mes grands-parents, je voulais continuer à leur nuire comme tant d'autres l'avaient fait, il fallait que je cesse toute recherche immédiatement ! *Ce que j'ai au fond du cœur m'a été transmis par ma mère qui en a tant souffert, j'ai enduré les mêmes tourments et les mêmes affronts qu'elle dans mon enfance. Les gens ne sont pas charitables. Laisse la vérité disparaître avec moi. Nous n'en reparlerons plus.*

La généalogie a ceci de particulier qu'elle me fait penser à plusieurs pelotes de laine emmêlées : tirez sur un brin bleu qui vous emmènera une ou deux générations plus haut avant de résister et vous entraîner vers une autre couleur qui, à son tour... C'est ainsi que, de fil en aiguille, j'ouvris la première page d'un site du Ministère des armées. A peine trois clics plus tard je tapai le nom de mon grand-père dans un moteur de recherche. Un premier document s'ouvrit qui me laissa médusée. Sa fiche portait l'indication « Non mort pour la France ». Quelle absurdité ! Comment un soldat peut-il mourir sur le champ de bataille sans être mort pour la France ? Avec ces mots dérangeants, glaçants, à l'opposé de ceux de la fiche signalétique, un coin du voile commençait à se lever. J'ouvris un deuxième document et, là, ne pus m'empêcher de fondre en larmes. Je me rendis immédiatement chez maman. *Je sais !* Après plusieurs secondes d'un silence total, dans les bras l'une de l'autre, nous pleurions. Les larmes séchées, il se produisit chez ma mère une réaction étrange ; un léger sourire aux lèvres elle me regarda. Lorsqu'elle fut plus détendue elle hasarda quelques mots, *Maintenant que tu connais notre histoire, je vais mieux mais tu n'en sauras pas davantage.* L'ayant partagé, elle se croyait délivrée de son fardeau.

Mais en fait elle ne m'avait rien dit ! J'avais découvert seule ce qui la tourmentait depuis tant d'années, alors qu'elle-même était restée emmurée dans un silence obstiné et culpabilisant. Car de ce deuxième document, elle n'avait soufflé mot, rien expliqué. Or c'est dans ce document que résidait la cause de son supplice. Je pressentais qu'il devait y avoir un lien entre cette épouvantable archive découverte tardivement et l'annonce, par le camarade blessé, de la disparition de mon grand-père il y a tant d'années. Sans doute avait-il révélé crûment, sans aucune précaution oratoire, peut-être même avec une certaine cruauté, le contenu de ce document que je ne cessais de lire et relire. Le voisinage avait été informé, les médisances, les bassesses avait gangréné la vie de ma grand-mère. Les paroles perfides et pernicieuses avaient peu à peu disparu mais ma mère n'oubliait rien et j'étais à présent dépositaire d'une histoire familiale obscure. Personne ne saura que grand-père a été passé par les armes. Fusillé ! Par ses camarades de régiment. Ma grand-mère se disait que son mari avait été lâche. Sans autre explication, ma mère le craignait. Je sais qu'il n'en était rien : il avait maraudé dans un village et avait été exécuté pour quelques pommes chapardées. Mais personne ne saura.

## HUMOUR MALGRE TOUT

*Un Provinois humoriste a, à une date inconnue pendant la Deuxième Guerre, fait son possible pour aider Monsieur le Curé à préparer son prêche au moment de Noël...*

Mes chers paroissiens.

J'ai le regret de vous annoncer que nous ne pourrons installer notre belle crèche à la Noël, pour les raisons suivantes.

L'étable est occupée par la troupe. La Sainte Vierge et l'enfant Jésus sont évacués. Saint Joseph est toujours prisonnier. Les rois mages sont passés à la dissidence. Les bergers sont cachés dans les montagnes pour se soustraire au service Obligatoire du Travail. Les anges ont été abattus par la DCA. Les étoiles sont à Vichy sur les manches du Maréchal. Les moutons ont été réquisitionnés pour le ravitaillement. La vache a été vendue au marché noir. Et l'âne est à ... Berlin.

# LA PROVINOISE

## BIERE DE MENAGE

*Il fut un temps où se faire livrer la bière par caisses par un brasseur était courant, mais aussi un temps où fabriquer sa propre bière était tout aussi habituel. Et il n'était pas rare d'entendre exploser une bouteille au fond de sa cave... La recette qui suit a été écrite dans les années 80.*

### Ingrédients :

30 l	eau
3	poignées houblon
1 K	orge trempé la veille
1 petite	poignée chicorée
1 paquet	levure boulanger
60	morceaux de sucre dont 2 serviront pour la levure

Dans un sac en toile mettre l'orge trempé et bien rincé, le houblon, la chicorée.

Fermer le sac et coincer le haut avec le couvercle.

Mettre à bouillir ; il faut environ 1 heure avec le chauffage au gaz. Arrêter de suite quand ça bout.

Laisser reposer le sac dans le jus un moment. Enlever le couvercle pour refroidir. Puis retirer le sac.

Dans une casserole, prendre du jus et y mettre 58 morceaux de sucre à fondre puis verser le tout dans le jus en mélangeant bien.

Puis quand le tout sera devenu tiède, prélever un peu dans une casserole et y mettre 2 morceaux de sucre à fondre avec le paquet de levure quand la levure est bien fondue.

Alors verser dans le jus, bien mélanger et entonner.

Attendre 3 ou 4 jours pour que cela ait le temps de se faire.

Quand 20 litres sont bus, et que cela est possible, refaire de la bière pour toujours avoir d'avance une dizaine de litres, cela est meilleur.

L'été cette bière, quand elle est faite depuis plusieurs jours, quand on la débouche elle saute, aussi il est prudent d'ouvrir la bouteille à l'évier, ou verser vite dans un pot.

La bière se trouble quelquefois quand on ouvre la bouteille, mais cela n'empêche pas que c'est bon pour la santé et recommandé par le docteur Trauvé.

Bon courage, et retournons aux temps anciens pour beaucoup de choses.

Un pépé de 84 ans qui fait encore sa bière.

Mr Dionet

# PROVIN EN FETE

**1897**

A nos amis: **Emile BUISSETTE**

**1947**

et

**Elise DELRUE**

**EN SOUVENIR DE LEURS NOCES D'OR**

**Clairons**

**Couplets Marche**

**TRIO**

Dans **PROVIN**  
Tout le monde est en train

Aujourd'hui c'est la fête  
Car notre ami **BUISSETTE**  
Fête ses nocés d'or  
En vaillant picador  
La joie dans le village  
Se lit sur les visages  
L'on fête les amours  
D'Emile et son poids lourd.

Sortant de l'Eglise  
Emile s'arresse Elise  
A ce qu'il est gentil  
Il l'embrasse sapristi  
La prend par la taille  
Ainsi qu'une futaille  
Cent-quarante de tour  
Il se perd alentour.

*(Répétition du Premier Couplet)*

La musique  
Donne la réplique  
Les cavaliers  
Vont l'escorter  
Et les choristes  
Aux doux chants humoristes  
Suivront gaiement  
Le beau cortège émouvant

C'est au **Feurzain**  
Que tout **PROVIN**  
Va fêter l'ami **BUISSETTE**  
Sonnez clairons, battez tambours  
C'est la fête des amours.

*(Répéter au Trio)*

*Ensuite au début.*

# LE CALCUL EN CLASSE DANS LES ANNEES 1937-38

## (Classe du Certificat d'Etudes Primaires)

*Ces exercices proviennent d'un cahier d'écolier provinois, année scolaire 1937-1938.*

1- Une amicale d'anciens élèves organise entre ses membres un concours de pigeons voyageurs. Il y a trois prix qui seront attribués aux pigeons les plus rapides. Les trois pigeons sont : celui de Jean, qui est rentré au colombier à 8h 41mn 38s, ayant parcouru 140 km 806 ; celui de Louis rentré à 8h 39mn 6s, ayant parcouru 138km 891 ; et celui de Pierre rentré à 8h 39mn 2s, ayant parcouru 138km 442. Les pigeons ayant été lâchés à 7h, établissez le classement d'après la vitesse en mètres et centimètres à la seconde.

2- Le pointeur d'un atelier de tourneurs doit répartir trois séries comportant respectivement 520, 715, 910 pièces entre le plus grand nombre d'ouvriers de façon que chacun usine le même nombre de pièces de chacune des séries. Combien d'ouvriers seront intéressés par la répartition et quel sera le nombre de chaque série que chacun usinera ?

3- Un objet jeté d'un ballon tombe pendant 7 secondes. On demande à quelle hauteur est le ballon.

4- Un ballon se trouve à une hauteur de 396m 90. Il laisse tomber un objet. Combien de temps mettra cet objet pour arriver à terre ?

5- Le pignon central d'un stayer a 128 dents et le pignon arrière en a 16. Le diamètre de la roue arrière a 0,75 m. On demande le développement de cette bicyclette.

6- Un écrou porté par une vis à filet triangulaire avance de 43,75 mm pour une rotation de  $5 \frac{1}{4}$ . Combien faudra-t-il faire de tours à l'écrou pour le déplacer : a/ de 95 mm b/ de 140,25 mm ?

Calculez le pas de la vis à 1/10.000 près.

7- Si à un nombre donné on ajoute 3, on multiplie le total par 5 et qu'on divise le produit par 4, on obtient la même valeur que si on double le nombre donné, qu'on y ajoute 12 et qu'on divise le total par 2. Quel est ce nombre ?

8- On ferme une ouverture carrée par une plaque rivée. Les rivets sont placés à 60 mm du bord de la plaque et il y en a un à chaque coin. La plaque a une surface de 54,1696 dm<sup>2</sup>. Les trous des rivets sont équidistants. Leur distance étant comprise entre 40 et 50, combien faut-il percer de trous ?

## C'EST TOUT LE CONTRAIRE

*Cette chanson a été retranscrite par le soldat Augustin L., en mai 1906 alors qu'il était cantonné à Verdun. Un grand nombre de soldats ont comme lui tenu un cahier de chansons, le plus souvent polissonnes et accompagnées de dessins évocateurs de la vie de garnison, réelle ou prétendue telle.*

### 1<sup>er</sup> couplet

Quand on arrive en permission,  
La première fois en militaire,  
Vous dire ce que ça fait d'émotion  
Et surtout à la pauvre mère.  
Elle vous regarde du haut en bas,  
Puis vous serrant sur sa poitrine,  
Es-tu heureux mon gars là-bas ?  
Dame, on voit bien que ça la chagrine  
Alors on dit qu'au régiment  
Que jamais on vous fait de misère.  
Elle se console la pauvre maman,  
Si elle savait, si elle savait que c'est tout le contraire !

### 2<sup>ème</sup> couplet

On dit que tout le temps on rit,  
Que très bonne est la nourriture,  
Que l'on a toujours très bon lit,  
Que les vêtements sont faits sur mesure,  
Que l'on a très grande liberté  
Et que jamais l'on vous maltraite ;  
Que les chefs sont remplis de bonté,  
Que c'est en copains qu'ils vous maltraitent.  
Tenir trois ans en régiment,  
Quel doux moment à satisfaire.  
Quelle est heureuse la pauvre maman,  
Si elle savait, si elle savait que c'est tout le contraire !

### 3<sup>ème</sup> couplet

On lui raconte que la prison  
Est une véritable plaisanterie,  
Que le soldat a toujours raison  
Malgré qu'il dirait une mentirie ;  
Que la caserne c'est l'égalité,  
Son code est rempli de délices,  
Partout règne la fraternité ;  
Que c'est pas là qu'on apprend le vice ;  
Que c'est vraiment au régiment  
Que l'on fait un bon caractère.  
Ce qu'elle est contente la pauvre maman,  
Si elle savait, si elle savait que c'est tout le contraire !



#### 4ème couplet

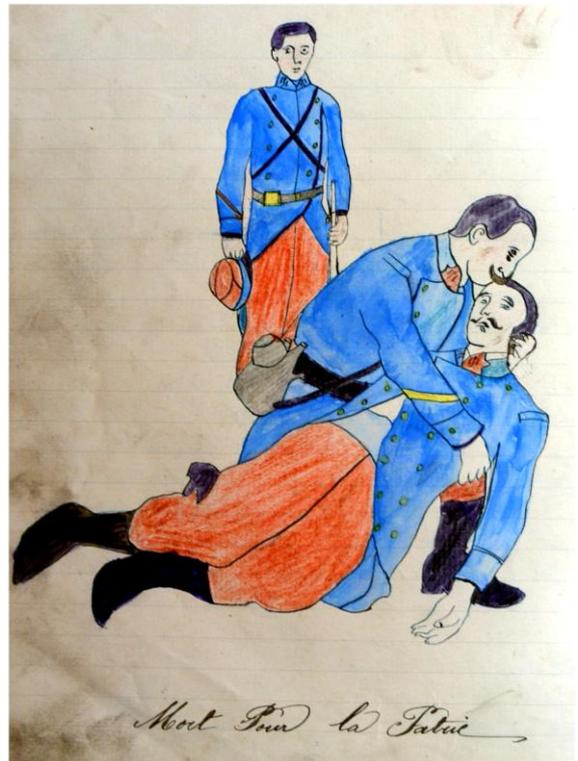
On lui dit que pour la santé  
Il n'y a que là qu'on peut se refaire  
Qu'il n'y a pas d'humidité,  
Pas de rhumatisme c'est salubre,  
Et que si jamais on a du mal  
Le bon major viens vous rendre visite,  
Que l'on vous met de force à l'hôpital,  
Que généralement on guérit de suite,  
Que les médecins du régiment  
Connaissent parfaitement leur affaire.  
Elle est tranquille la pauvre maman,  
Si elle savait, si elle savait que c'est tout le contraire !

#### 5ème couplet

On lui dit que nous sommes très bien,  
Qu'après nous courent toutes les jeunes filles,  
Que jamais on ne nous refuse rien,  
Qu'on est reçu dans toutes les familles.  
En grande manœuvre quand nous passons  
On nous fête en faisant ripaille ;  
Ils nous donnent de fraîches boissons,  
Nous donnent leur lit, couchent sur la paille  
Et quand on quitte le cantonnement  
Refusent l'argent du militaire.  
Elle est bénie la pauvre maman,  
Si elle savait, si elle savait que c'est tout le contraire !

#### 6ème couplet

On lui dit que c'est un beau mandat,  
Qu'on est glorieux d'être militaire,  
Que seul le métier de soldat  
C'est de s'en aller faire la guerre  
Pour faire respecter le drapeau  
Et les questions diplomatiques.  
Sans crainte on se ferait trouser la peau,  
Ah vraiment on est fanatique.  
Elle se dit mon fils assurément  
Fera sa carrière dans le militaire.  
Elle ne se doute pas la pauvre maman  
Que j'attends la classe, que j'attends la classe  
Pour me faire la paire !



## LA CHANSON DE LA CLASSE

*Celle-ci est extraite de « La vie de garnison – Souvenir de mon service militaire, Duisburg-Essen-Mulheim-Worms-Longuyon, 1924-1926 », un carnet tenu par Léon D.*

### 1<sup>er</sup> couplet

Après dix-huit mois de service  
Mes chers amis soyez contents,  
Car le jour de délivrance  
Approche maintenant rapidement.  
Encore quelques jours de service  
Puis nous quitterons le régiment.  
Adieu la garde et l'exercice,  
La caserne et tout le bataclan.  
Musique en tête, tambours battants  
Nous partirons tous plein de joie  
Car ce sera la dernière fois.

### Refrain

Amis, voilà le service terminé.  
Dix-huit mois, c'est assez !  
Nous sommes délivrés  
C'est la classe qui s'en va.  
Bleus ne pleurez pas,  
Votre tour viendra.  
Au pays nous partons,  
Adieu compagnons.  
Bleus, en position  
Car vous allez c'est certain  
Avoir plein d'entrain  
Vive les anciens !

### 2<sup>ème</sup> couplet

Nous reverrons notre famille  
Qui nous attend là-bas au pays,  
Embrasserons notre bien-aimée,  
Nos parents et tous nos amis.  
Nous reprendrons notre labeur,  
Auquel on nous a arraché,  
Nous travaillerons la joie au cœur  
Car nous serons libérés.  
Encore quelques jours de repos  
Puis le service sera fini.  
Adieu l'Allemagne, certes pour toujours  
Nous te quittons sans retour.



